



Bulletin Officiel

N° 3918 Mardi 16 Août 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE NOTATION

Fitch confirme la note nationale à long terme attribuée à Arab Tunisian Lease à 'BBB(tun)'; Perspective Stable	2
Fitch confirme la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Factoring à 'BBB(tun)'; Perspective Stable	3
Fitch confirme la note 'BB(tun)' d'Union de Factoring; Perspective Stable	4
Fitch maintient sous surveillance négative les notes nationales attribuées à Tunisie Leasing	5
Fitch confirme les notes attribuées à Arab Tunisian Bank; Perspective Négative	6-7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

Emprunt subordonné Amen Bank 2011-1	8-10
-------------------------------------	------

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA -	11
-----------------------------------	----

COURBE DES TAUX

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARIES ARRETES AU 30 JUIN 2011
Tunisie Profilés Aluminium – TPR -

ANNEXE I I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2011
- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
- ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
- GENERALE OBLIG SICAV

ANNEXE I II

- SICAV ENTREPRISE
- Maxula Placement SICAV

AVIS DE NOTATION *

Fitch confirme la note nationale à long terme attribuée à Arab Tunisian Lease à 'BBB(tun)'; Perspective Stable

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 12 août 2011: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Arab Tunisian Lease (ATL) à 'BBB(tun)' et la note nationale à court terme à 'F3(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable. Une liste complète des notes figure à la fin de ce communiqué.

Les notes nationales attribuées à Arab Tunisian Lease (ATL) reposent sur le soutien extérieur dont elle pourrait disposer, en cas de besoin, de la part de son actionnaire ultime, Arab Bank (AB; 'A-/Stable/'F1'), à travers la filiale tunisienne de ce dernier, l'Arab Tunisian Bank (ATB), qui détient 33% du capital d'ATL. Le capital d'ATB est contrôlé à 64% par AB. Malgré la forte capacité d'AB à soutenir ATL, Fitch considère que la probabilité d'un tel soutien est limitée compte tenu de la structure de l'actionnariat. Deuxième société de leasing tunisienne en termes de total de bilan, ATL détient 16% du marché.

Les conditions d'activité resteront difficiles pour les sociétés de leasing tunisiennes en 2011 en raison du ralentissement de la croissance économique du pays. Fitch s'attend à une croissance d'environ 1% seulement en 2011, très inférieure aux 3,7% atteints en 2010 et ceci en raison des troubles de janvier 2011. La demande de produits de leasing a chuté au S1 2011 pour toutes les sociétés de leasing tunisiennes (moyenne du secteur: -24%, ATL: -21%), alors que les arriérés de paiement augmentaient fortement, ce qui pèsera sur la rentabilité et la qualité d'actifs du secteur.

Avec des ratios de résultat d'exploitation/actifs moyens et résultat d'exploitation/fonds propres moyens de 2,91% et 21,11% respectivement, la rentabilité d'ATL était globalement satisfaisante en 2010, et ceci en dépit de la hausse des dotations aux provisions sur créances classées (qui intègrent 0,9Mio TND de dotations relatives aux événements de Janvier 2011). Parallèlement, le ratio de créances classées s'établissait à 8% à fin juin 2011, contre 6% à fin 2010. Le ratio créances classées nettes/fonds propres demeurait modéré (13% des fonds propres à fin 2010), et dans la moyenne du secteur.

La liquidité d'ATL est serrée et fortement dépendante du marché obligataire local (80% de ses ressources hors fonds propres à fin 2010). Le marché obligataire tunisien, très sensible au degré de confiance, est constitué d'un petit nombre d'investisseurs et est, de ce fait, étroit. Au S1 2011, les sociétés de leasing sont apparues moins attrayantes pour les investisseurs, réduisant ainsi leur accès au refinancement. Toutefois, Fitch considère que le risque de liquidité d'ATL est atténué par le recours possible à ses actionnaires bancaires en cas de nécessité. Compte tenu du profil de risque d'ATL, Fitch juge adéquat le ratio Tier 1 de la société (12,18% à fin 2010).

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme: confirmée à 'BBB(tun)'; Perspective Stable

Note nationale à court terme: confirmée à 'F3(tun)'

Note nationale de dette senior: confirmée à 'BBB(tun)'

Note nationale de dette Subordonnée: 'BB+(tun)'; placée sous surveillance négative

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE NOTATION *

Fitch confirme la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Factoring à 'BBB(tun)'; Perspective Stable

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 12 août 2011: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Factoring (TF) à 'BBB(tun)' et la note nationale à court terme à 'F3(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Tunisie Factoring reflètent un risque de concentration élevé et une liquidité fragile. Elles tiennent également compte d'une gestion des risques prudente, ainsi que d'une rentabilité et d'une qualité d'actifs qui, en dépit d'une dégradation au premier semestre 2011, demeurent acceptables.

La qualité des actifs de TF s'est détériorée au cours du premier semestre 2011 à la suite des troubles sociaux et économiques survenus depuis janvier 2011, qui ont pesé sur la solvabilité des clients de TF. Le taux de créances non performantes atteignait 5,2% à fin juin 2011. Le taux de provisionnement restait conservateur, et l'exposition à la famille de l'ancien président déchu était faible (0,5% des encours bruts). Néanmoins, le risque de concentration dans le portefeuille de prêts demeurerait élevé: les encours (nets de garanties) des 20 principaux adhérents et acheteurs représentant respectivement 176% et 95% des fonds propres à fin juin 2011.

Le coût du risque enregistré par TF était en hausse au premier semestre 2011, et Fitch s'attend à la persistance de cette tendance pour le reste de l'année, ce qui ne manquera pas de peser sur la rentabilité de TF. Cette dernière s'est maintenue à un niveau satisfaisant en 2010 grâce à la croissance des encours de prêts (+11%), et malgré l'augmentation du taux d'imposition de TF (de 20% à 35%) en raison de l'absence d'investissement exonéré sur l'exercice.

Les sources de financement de TF sont essentiellement à court terme (environ 90% de ses ressources). Toutefois, le risque de liquidité de la société d'affacturage est atténué par le maintien d'un délai moyen d'encaissement des factures achetées très inférieur à la maturité moyenne des financements octroyés à TF, et par l'existence d'un stock de 53,1 Mio TND de lignes bancaires confirmées et non utilisées à fin mai 2011 (soit 77% des besoins de financement de l'année).

Fitch juge la capitalisation de TF adéquate, compte tenu d'un ratio de créances classées nettes de provisions/fonds propres inférieur à 1% à fin juin 2011.

Le capital de TF est détenu à 56,98% par Tunisie Leasing (TL, notée 'BBB+(tun)'/F2(tun)/Surveillance négative), société leader sur le marché du leasing tunisien. TF demeure l'acteur dominant du marché tunisien de l'affacturage avec 63% de parts de marché. A fin 2010, TF ne représentait que 14% du total de bilan de TL, et ne contribuait qu'à hauteur de 13% à son résultat d'exploitation.

Fitch estime que TL aurait la volonté de soutenir sa filiale en cas de nécessité. Toutefois, l'agence juge qu'il n'y aurait qu'une probabilité limitée que TL soutienne TF, compte tenu d'incertitudes pesant sur la capacité de la maison mère à pouvoir le faire. Le second actionnaire significatif de TF est Eurofactor (noté 'AA-'/Stable/'F1+') avec 36,36% du capital.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE NOTATION *

Fitch confirme la note 'BB(tun)' d'Union de Factoring; Perspective Stable

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 12 août 2011: Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à long terme 'BB(tun)' et à court terme 'B(tun)' d'Union de Factoring (Unifactor) ; la perspective de la note nationale à long terme est stable. Une liste complète des notes figure à la fin de ce communiqué.

Les notes attribuées à Unifactor reflètent une qualité d'actifs qui, bien qu'en amélioration, reste faible, ainsi qu'une liquidité tendue. Elles tiennent également compte de l'amélioration de sa capitalisation et de sa rentabilité.

En dépit d'un renforcement des procédures d'évaluation et de suivi du risque de crédit d'Unifactor, Fitch reste préoccupé par la vulnérabilité de sa qualité d'actifs. La concentration des risques par adhérent demeure excessive. Le taux de créances classées d'Unifactor est élevé (18,6% à fin juin 2010) et les créances classées nettes de provisions représentent une part acceptable (17% à fin juin 2010) des fonds propres.

Fitch considère que la liquidité d'Unifactor est serrée. Le risque de liquidité est toutefois tempéré par le soutien possible de ses actionnaires bancaires. Fitch considère favorablement le renforcement continu de la capitalisation d'Unifactor.

L'actionnariat d'Unifactor est fragmenté et Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien des actionnaires serait possible mais non certain. A fin juin 2011, le capital d'Unifactor était principalement détenu, directement et indirectement, par trois banques locales : l'Arab Tunisian Bank (notée 'BBB'/Négative, 22,2% du capital), la Banque Nationale Agricole (12,5%) et l'Amen Bank (9,2%).

Un relèvement des notes nationales pourrait résulter d'une amélioration durable de la capitalisation et de la gestion du risque de crédit d'Unifactor, ou si l'ATB parvenait à fortement augmenter sa quote-part dans le capital de la société, bien que cela semble improbable sur le court terme.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : confirmée à 'BB(tun)'; Perspective Stable

Note nationale à court terme : confirmée à 'B(tun)'

Note nationale de dette senior: confirmée à 'BB(tun)'

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE NOTATION *

Fitch maintient sous surveillance négative les notes nationales attribuées à Tunisie Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 15 août 2011: Fitch Ratings a maintenu sous surveillance négative les notes nationales à long terme et à court terme attribuées à Tunisie Leasing (TL). Une liste complète des notes figure à la fin de ce communiqué.

Le maintien de la surveillance négative reflète la persistance de tensions sur le marché obligataire tunisien, et d'un environnement économique déprécié, malgré des signes de stabilisation enregistrés au second trimestre 2011.

Les notes nationales attribuées à Tunisie Leasing reposent sur la qualité intrinsèque de la société. Le 1^{er} juillet 2011, Fitch a placé les notes nationales de TL sous surveillance négative en raison du resserrement de sa liquidité dû à la situation difficile que connaît le marché obligataire local (une des principales sources de financement pour TL) depuis janvier 2011. Très sensible au degré de confiance, le marché obligataire tunisien est constitué d'un petit nombre d'investisseurs et est, de ce fait, étroit. Durant le premier semestre 2011, les sociétés de *leasing* sont apparues moins attrayantes pour les investisseurs. Aucune société de *leasing* n'ayant émis d'obligations depuis avril 2011, la détente sur le marché obligataire ne s'est pas matérialisée à ce jour. Par ailleurs, les sources de financement de TL disponibles en cas d'urgence, et qui consistent essentiellement en des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées, ne permettraient pas de compenser le programme prévu d'émissions obligataires.

L'environnement économique déprécié est un facteur qui pèse sur la qualité des actifs et la rentabilité de TL. Une détérioration plus poussée du climat économique pourrait conduire à une dégradation des notes attribuées à TL. Même si des inquiétudes demeurent quant à la qualité des actifs de TL, Fitch note l'amorce d'une stabilisation du taux de créances non performantes au second semestre (6,4% à fin juin 2011). Le taux de couverture par les provisions s'établissait à 63% à cette même date. Par ailleurs, même si la production de prêts du premier semestre 2011 demeure largement inférieure à celle du premier semestre 2010 (-30% pour TL ; -24% pour le secteur), cette tendance à la baisse s'est ralentie à partir du second trimestre de l'année en cours.

Au cours des prochains mois, Fitch procédera à l'évaluation de la situation du marché obligataire tunisien et la capacité de TL à lever des fonds sur ce marché. La qualité des actifs de TL sera également suivie. L'agence se prononcera sur la levée de la surveillance négative à l'issue de cette évaluation.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : 'BBB+(tun)'; Maintien de la Surveillance Négative

Note nationale à court terme : 'F2(tun)'; Maintien de la Surveillance Négative

Note nationale de dette senior: 'BBB+(tun)'; Maintien de la Surveillance Négative

Note nationale de dette subordonnée: 'BBB-(tun)'; Maintien de la Surveillance Négative

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE NOTATION *

Fitch confirme les notes attribuées à Arab Tunisian Bank; Perspective Négative

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 15 août 2011: Fitch Ratings a confirmé les Notes de Défaut Emetteur (NDE) à long terme en devises et en monnaie locale attribuées à Arab Tunisian Bank (ATB) à 'BBB'. La perspective sur la NDE à long terme est Négative. Une liste complète des notes figure à la fin de ce communiqué.

Les NDE et la note de soutien extérieur attribuées à ATB reposent sur la forte probabilité de soutien dont elle pourrait disposer, en cas de besoin, de la part de son actionnaire majoritaire, Arab Bank Plc (AB, noté 'A-' / 'F1' ; Note de Viabilité 'a-' ; note de soutien extérieur '5'), qui détient 64,2 % de son capital. La NDE à long terme en devises est contrainte par la note de plafond souverain de la Tunisie ('BBB'), qui est fortement corrélée au risque souverain tunisien (NDE à long terme en devises à 'BBB-'/Perspective Négative). La Perspective Négative sur les NDE à long terme de l'ATB reflète celle pesant sur les NDE de la Tunisie.

La Note de Viabilité d'ATB reflète la relative faiblesse et la détérioration de sa qualité d'actifs, ainsi que la concentration de sa base de dépôts. Elle tient également compte d'une rentabilité et d'une liquidité encore adéquates.

AB est dominante au conseil d'administration d'ATB et clairement engagée dans le développement de sa filiale tunisienne. ATB est la sixième banque du pays, et détenait à fin 2010 des parts de marché de 8,3% des dépôts et 6,8% des crédits.

Le contexte économique déprécié depuis janvier 2011 (le PIB tunisien a baissé de 3% au S1 2011 comparativement au S1 2010, et la croissance est estimée à 1% en 2011 contre 3,7% enregistrés en 2010) devrait continuer de peser sur la qualité déjà faible des actifs d'ATB. Les créances non performantes ont augmenté de 16% en 2010, reflétant la détérioration de la solvabilité des entreprises (en partie à cause des événements post-clôture). Le taux de créances non performantes s'établissait à 10% à fin 2010, et le taux de couverture par les provisions était de 70%. Fitch demeure préoccupée par le risque de concentration élevé dans le portefeuille de prêts (les 20 plus grosses créances représentaient 127% des fonds propres à fin 2010) et par la forte croissance des encours enregistrée durant ces dernières années. L'exposition à la famille de l'ancien président déchu totalisait 179,8 Mio TND à fin 2010 (39% des fonds propres), dont 10% étaient provisionnés.

La rentabilité d'ATB demeurait adéquate en 2010 avec des ratios Résultat d'exploitation/Actifs Moyens et Résultat d'exploitation / Fonds Propres Moyens s'établissant respectivement à 1,42% et 15,76%. Cependant, Fitch anticipe un affaiblissement du résultat d'exploitation en 2011 en raison d'une hausse probable du coût du risque (comme l'indique l'augmentation des impayés observée durant le premier semestre 2011) associée à un risque de concentration élevé dans le portefeuille de prêts.

- Suite -

Fitch juge adéquate la liquidité d'ATB. Les dépôts de la clientèle ont diminué en 2010 à la suite du refus d'ATB de suivre les banques tunisiennes sur une guerre des rémunérations. Le ratio prêts / dépôts est resté à un niveau acceptable (84%), en dépit d'une hausse significative des prêts à la clientèle. Le risque de volatilité qui pèse sur les dépôts de la clientèle demeure élevé en raison de la concentration importante par déposant. Néanmoins, le risque de liquidité est amoindri par la détention d'un large portefeuille de bons du Trésor tunisien réescomptable sur le marché ou auprès de la banque centrale, qui correspondait à 28% des dépôts de la banque à fin 2010, ainsi que par la possibilité de solliciter les lignes de crédits d'AB.

Les ratios Tier 1 et Fonds propres durs (Fitch)/actifs pondérés d'ATB se sont améliorés en 2010 pour s'établir respectivement à 12,36% et 12,74% à fin 2010, à la suite d'une injection de capital de 62,5 Mio TND. Fitch juge ces ratios seulement acceptables, compte tenu du niveau de risque concentration et du risque de crédit résiduel porté par la banque.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

NDE à long terme en devises: confirmée à 'BBB' ; Perspective Négative

NDE à court terme en devises: confirmée à 'F3'

NDE à long terme en monnaie locale: confirmée à 'BBB' ; Perspective Négative

NDE à court terme en monnaie locale: confirmée à 'F3'

Note de Viabilité: confirmée à 'b'

Note Intrinsèque: confirmée à 'D'

Note de soutien extérieur: confirmée à '2'

Note nationale à long terme: confirmée à 'AA+(tun)'; Perspective Stable

Note nationale à court terme: confirmée à 'F1+(tun)'

Note nationale de la dette senior: confirmée à 'AA+(tun)'

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CRENCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« Emprunt subordonné Amen Bank 2011-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amen Bank tenue le 14/06/2011 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars et a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions.

Le Conseil d'Administration réuni en date du 28/07/2011 a décidé de lancer un premier emprunt obligataire de 50 millions de dinars d'une durée de 10 ans à deux taux d'émission au choix du souscripteur : un taux fixe de 6,10% brut l'an et /ou un taux d'intérêt variable de TMM + 1 % brut l'an.

Dénomination de l'emprunt : « Emprunt Subordonné Amen Bank 2011-1 »

Montant : 50.000.000 dinars divisés en 500.000 obligations subordonnées, de nominal 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt subordonné seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.
- **Taux fixe :** 6,10% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet qui est égale à 4,5858%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,5858%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 6,10% l'an pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de 10 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 5,5 ans pour le présent emprunt subordonné.

- Suite -

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **4,652 années**.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt obligatoire subordonné seront ouvertes le **26/08/2011** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis au plus tard le **26/09/2011**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des obligations subordonnées émises. Au cas où le présent emprunt obligatoire subordonné n'est pas clôturé à la date limite du 26/09/2011, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **26/10/2011**, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 26/10/2011, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/09/2011, seront décomptés payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au **26/09/2011**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 10 dinars par obligation subordonnée, soit le un dixième (1/10) de la valeur nominale. L'emprunt subordonné sera amorti en totalité le **26/09/2021**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **26 septembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement du capital de l'emprunt auront lieu le **26/09/2012**.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligatoire subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/08/2011** aux guichets Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations subordonnées « Emprunt Subordonné Amen Bank 2011- » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligatoire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation : Le présent emprunt obligatoire subordonné n'est pas noté.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligatoire subordonné, Amen Bank s'engage à demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligatoire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : Amen Bank s'engage dès la clôture de l'emprunt obligatoire subordonné « Emprunt Subordonné Amen Bank 2011-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

- Suite -

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable: les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence AMEN BANK 2011 » enregistré auprès du CMF en date du 12 août 2011 sous le N° 11-003.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence sus-sé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 11-750 en date du 12 août 2011, du document de référence « AMEN BANK 2011 » enregistré par le CMF en date du 12 août 2011 sous le N° 11-003, des états financiers intermédiaires de AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2011 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2011 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Amen Bank, Av Mohamed V- 1002 Tunis- et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et d'Amen Bank www.amenbank.com.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 et les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2011 d'Amen Bank seront publiés dans le bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DES SOCIETESAssemblées Générales**BANQUE NATIONALE AGRICOLE**

Siège Social : Rue Hedi Nourira Tunis

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi **24 août 2011** à 22 h à l'hôtel Sheraton à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la BNA, sur l'activité du Groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2010.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la BNA et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2010, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par le loi n° 2006-19.
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2010 et quitus aux membres du Conseil d'Administration.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2010.
5. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.
6. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.
7. Cooptation d'un administrateur.

Tous les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques & des Garanties) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque, ou à présenter le jour de l'Assemblée.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au Siège Social de la Banque, Rue Hedi Nourira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques & des Garanties) durant le délai légal.

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 AOUT 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,315%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,510%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,527%	1 007,658
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,539%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,568%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		4,604%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012	4,676%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,170%		997,053
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,354%	1 014,456
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,513%	1 047,353
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,586%	1 069,079
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,771%	1 037,176
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,111%		965,892
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,121%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,133%	1 029,331
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,156%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,160%	960,318
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,212%	1 051,926
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,216%		951,585

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	137,947	137,957		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,097	12,098		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,237	1,238		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,389	33,393		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	45,746	45,750		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	153,114	153,223		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	535,752	538,038		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	122,309	123,124		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	122,449	122,813		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	112,237	112,449		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	110,129	110,377		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	88,995	89,609		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	150,672	151,260		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	93,577	93,790		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	100,802	100,808		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 264,390	1 257,779		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 167,254	2 160,889		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	106,129	105,829		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	110,027	108,737		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	118,004	117,295		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 160,849	1 157,426		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	119,944	117,353		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,272	14,004		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 693,604	5 660,786		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 611,574	6 580,902		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,133	2,111		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,784	1,771		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,053	1,037		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,470	106,481
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	102,993	103,004
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	103,805	103,816
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,710	101,741
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	101,902	101,914
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	105,999	106,014
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,397	102,409
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,517	102,528
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,671	102,682
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,306	104,311
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	101,253	101,265
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	102,734	102,745
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,669	102,679
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	105,251	105,261
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,555	104,564
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	101,824	101,832
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,553	101,563
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	102,932	102,938
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	100,991	101,001
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	102,047	102,059

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,674	102,682
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	101,185	101,196
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	102,945	102,954
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,493	103,502
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	100,785	100,794
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,391	10,392
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	102,284	102,294
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,450	101,462
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	100,212	100,277
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	74,077	74,393
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	139,712	140,135
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 381,083	1 385,144
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	109,880	110,459
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	111,613	112,231
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	84,374	84,780
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	15,934	15,936
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	255,524	256,304
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	43,944	44,145
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 122,397	2 130,598
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	75,102	75,333
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	55,862	55,987
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	98,746	98,874
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	107,590	107,912
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	98,380	98,703
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,559	11,587
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,419	12,472
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,533	16,647
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,289	16,438
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,311	11,331
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	121,283	121,809
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	121,894	121,996
80	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,016	10,044
81	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	109,579	110,248
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	18,837	18,960
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	99,688	99,639
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	100,503	100,506
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,075	97,836
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	105,778	103,764
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	136,512	136,030
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	9,915	9,930
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	111,025	110,741
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	111,123	111,325
91	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	100,706	100,782
92	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	100,175	100,195
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	184,877	182,110
94	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	163,772	162,112
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	141,236	140,646
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	10 092,900	9 944,355
97	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	194,571	190,326
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	126,968	127,273
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 399,139	1 372,088
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	104,265	103,544
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	97,082	95,679
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	109,991	107,879
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	9 999,206	9 856,672

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés du l'avis des commissaires aux comptes Mr Mohamed CHERIF (AMC Ernst & Young) et Mr Naoufel AMRI.

Société TPR
Bilan au 30/06/2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de 12
		30/06/2011	30/06/2010	mois clos le
		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		505 851	466 976	505 851
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(289 507)	(226 149)	(259 820)
Immobilisations incorporelles nettes	B.1	216 344	240 827	246 031
Immobilisations corporelles		43 221 653	35 972 975	42 714 265
- Amortissements des immobilisations corporelles		(22 152 710)	(19 910 273)	(20 915 015)
Immobilisations corporelles nettes	B.2	21 068 943	16 062 702	21 799 250
Immobilisations financières		9 957 312	8 060 859	9 925 422
- Provisions		(218 018)	(169 332)	(210 791)
Immobilisations financières nettes	B.3	9 739 293	7 891 527	9 714 631
Total des actifs immobilisés		31 024 581	24 195 056	31 759 912
Total des actifs non courants		31 024 581	24 195 056	31 759 912
Actifs courants				
Stocks		22 440 652	23 138 341	22 345 560
- Provisions sur stocks		(202 711)	(202 711)	(202 711)
Stocks nets	B.4	22 237 941	22 935 631	22 142 850
Clients et comptes rattachés		32 203 767	25 739 697	18 862 735
- Provisions sur comptes clients		(4 940 606)	(4 565 387)	(4 941 121)
Clients nets	B.5	27 263 161	21 174 310	13 921 614
Comptes de régularisations et autres actifs courants		2 405 744	1 980 974	4 164 458
provision sur comptes d'actifs		(773 412)	(764 324)	(773 412)
Autres actifs courants nets	B.6	1 632 332	1 216 650	3 391 046
Placements et autres actifs financiers	B.7	26 784 548	24 233 008	25 583 100
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8	6 507 608	9 041 638	4 983 790
Total des actifs courants		84 425 590	78 601 236	70 022 400
Total des actifs		115 450 171	102 796 292	101 782 313

Société TPR
Bilan au 30/06/2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de 12 mois clos le
		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Capitaux propres				
Capital social		42 000 000	37 000 000	37 000 000
Réserves		4 409 300	4 309 300	4 309 300
Autres capitaux propres		808 804	1 071 838	946 727
Résultats reportés		10 513 034	9 906 194	9 906 194
Prime d'émission		15 360 000	15 360 000	15 360 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		73 091 137	67 647 332	67 522 221
Résultat net de l'exercice		7 773 447	8 567 334	14 956 840
Total des capitaux propres	B.9	80 864 584	76 214 665	82 479 061
Passifs				
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges	B.10	809 502	519 547	573 114
Total des passifs non courants		809 502	519 547	573 114
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B.11	16 862 850	14 411 686	6 737 127
Autres passifs courants	B.12	3 226 274	3 463 660	1 388 138
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.13	13 686 961	8 186 734	10 604 873
Total des passifs courants		33 776 084	26 062 080	18 730 138
Total des passifs		34 585 586	26 581 627	19 303 252
Total des capitaux propres et des passifs		115 450 171	102 796 292	101 782 313

ETAT DE RÉSULTAT
Période du 01/01/2011 au 30/06/2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de 12
		2011	2010	mois clos le
				31/12/2010
Produits d'exploitation				
Revenus	R.1	42 192 014	44 056 321	87 137 317
Autres produits d'exploitation	R.2	6 385 660	185 222	338 001
Total des produits d'exploitation		48 577 674	44 241 542	87 475 318
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et encours	R.3	(1 499 214)	223 382	1 436 071
Achat marchandise consommée	R.4	(27 412 452)	(22 037 259)	(48 358 991)
Achats d'approvisionnement consommés	R.5	(3 176 162)	(4 488 936)	(9 291 854)
Charges de personnel	R.6	(2 270 449)	(2 089 034)	(4 234 449)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.7	(1 510 483)	(1 417 709)	(2 973 253)
Autres charges d'exploitation	R.8	(2 711 502)	(2 942 043)	(6 132 024)
Total des charges d'exploitation		(38 645 261)	(32 751 598)	(69 554 500)
Résultat d'exploitation		9 932 413	11 489 944	17 920 818
Charges financières nettes	R.9	(806 233)	(936 234)	(1 617 280)
Produits des placements	R.10	741 971	541 183	1 303 138
Autres gains ordinaires	R.11	61 390	9 129	27 796
Autres pertes ordinaires	R.12	(79 320)	(87 697)	(158 926)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		9 997 413	11 016 324	17 475 546
Impôt sur les bénéfices		2 141 774	2 448 990	2 518 706
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 773 447	8 567 334	14 956 840
Eléments extraordinaires		-	-	
Résultat net de l'exercice		7 773 447	8 567 334	14 956 840
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	
Résultat de l'exercice après modification comptable		7 773 447	8 567 334	14 956 840

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Période close le		
		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Flux de trésorerie lié à l'exploitation				
Résultat net		7 773 447	8 567 334	14 956 840
Ajustement pour				
* Amortissements et provisions	F1	1 510 483	1 417 709	2 973 253
Variations des				
* Stocks	F2	(95 091)	(8 603 665)	(7 810 884)
* Créances clients	F3	(13 341 032)	(7 823 906)	(946 944)
* Autres actifs	F4	1 758 714	(556 392)	(2 739 876)
* Fournisseurs et autres dettes	F5	11 963 859	10 681 116	931 035
Autres Ajustements pour				
* Résorption subvention d'investissement		(137 924)	(157 854)	(282 965)
* Plus ou moins value de cession		-	2 000	-
* Charges d'intérêts sur emprunt		-	-	739
* Produits Financiers		-	(6 214)	-
Total des flux lié aux opérations d'exploitation		9 432 456	3 520 126	7 081 196
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement				
Décaissements au titre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	F6	(507 388)	(391 977)	(7 209 425)
Encaissements provenant de cession immobilisations corporelles et incorporelles		-	2 562 067	2 561 810
Encaissement provenant des subventions d'investissement		-	683 559	683 559
Décaissements au titre de l'acquisition d'immobilisations financières	F7	(93 367)	(3 121 902)	(5 106 301)
Encaissements provenant de cession des immobilisations financières	F8	61 477	2 601 742	2 721 578
Total des flux lié aux opérations d'investissement		(539 278)	2 333 490	(6 348 779)
Flux de trésorerie lié aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	F9	(9 250 000)	(8 995 783)	(9 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	F10	11 500 000	11 000 000	25 000 000
Remboursements d'emprunts	F11	(11 400 737)	(3 075 257)	(15 200 000)
Encaissements provenant des placements	F12	52 250 000	55 728 460	81 071 170
Décaissements au titre des placements	F13	(53 451 448)	(56 407 198)	(83 100 000)
Flux lié aux activités de financement		(10 352 185)	(1 749 778)	(1 228 830)
Variation de la trésorerie		(1 459 009)	4 103 837	(496 412)
Trésorerie au début de l'exercice	F14	4 179 656	4 676 068	4 676 068
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F15	2 720 647	8 779 904	4 179 656

II. Notes aux états financiers

1. Présentation de l'entreprise

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI. Son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5 % par la société CFI. Après son introduction en bourse son capital s'est élevé à 29 800 000 DT pour atteindre 42 000 000 le 30/06/2011.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période close le 30 juin 2011, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

3. Notes sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagements ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de la prééminence du fond sur la forme ;

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

4. Unité monétaire

Les comptes de la Société TPR S.A. sont libellés en Dinar tunisien.

5. Principes et méthodes comptables adoptés

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

Désignation	Taux
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des prêts consentis et dont les délais d'exigibilité sont supérieurs à une année ainsi que les titres de participation détenus par la société.

Stocks

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billettes importées sont valorisées au coût moyen pondéré annuel (de la période).
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

Clients et comptes rattachés

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en dinar tunisien en utilisant le cours du jour de l'opération

Au 30 Juin 2011, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

Capitaux propres

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en utilisant le cours du jour de l'opération.

Au 30 Juin 2011, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

I NOTES DETAILLEES SUR LES ETATS FINANCIERS

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en dinar tunisien « DT ».

VII.1. Notes sur le bilan

B 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 30/06/2011 à 216 344 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur Brute Comptables			Amortissements					Valeur Comptable nettes au 30/06/2011
	Valeur au 31/12/2010	Acquisition 2011	Cession / Reclassement 2011	Valeur au 30/06/2011	Amortissements au 31/12/2010	Régularisations amortissement antérieurs	Dotations aux amortissements au 31/06/2011	Amortissements au 30/06/2011	
Logiciel	315 264	-	-	315 264	195 734	-	25 187	220 920	94 344
Marques, Brevets, licences	10 587	-	-	10 587	10 587	-	-	10 587	-
Fond de commerce	180 000	-	-	180 000	53 500	-	4 500	58 000	122 000
Total immobilisations incorporelles	505 851	-	-	505 851	259 820	-	29 687	289 507	216 344

B.2 Immobilisations corporelles

Désignation	Valeurs brutes			Amortissements					Valeurs comptables nettes au 30/06/2011
	Valeur au 31/12/2010	Acquisition 2011	Cession / Reclassement 2011	Valeur au 30/06/2011	Amortissements au 31/12/2010	Régularisations amortissement antérieurs	Dotations aux amortissements au 30/06/2011	Amortissements au 30/06/2011	
Terrains	1 500 038	-	-	1 500 038	-	-	-	-	1 500 038
Constructions	3 768 815	-	-	3 768 815	2 008 648	-	64 429	2 073 078	1 695 737
AAI Construction	28 030	-	-	28 030	16 420	-	665	17 085	10 945
Matériels Industriels	32 007 597	31 006	-	32 038 603	15 756 520	-	1 020 076	16 776 595	15 262 008
Outillages Industriels	369 608	9 962	-	379 570	127 991	-	14 666	142 657	236 913
AAI Matériels industriels et Outillages	394 387	-	-	394 387	362 912	-	6 033	368 945	25 442
Matériels de Transport	1 153 574	43 642	-	1 197 217	914 314	-	40 765	955 079	242 138
Matériels Engin de Levage	435 017	-	-	435 017	299 297	-	15 438	314 735	120 282
AAI Divers	633 496	35 467	-	668 963	406 321	-	11 190	417 511	251 452
Matériels de Bureau	415 945	4 633	-	420 578	336 212	-	15 077	351 289	69 289
Matériels Informatique	881 871	3 787	-	885 658	630 083	-	21 210	651 294	234 364
Magasin vertical	1 125 887	-	-	1 125 887	56 294	-	28 147	84 442	1 041 446
Total immobilisations incorporels	42 714 265	128 498	-	42 842 763	20 915 015	-	1 237 695	22 152 710	20 690 053
Immobilisations corporelles									
En cours									
Station laquage	-	378 890	-	378 890	-	-	-	-	378 890
Total immobilisations incorporels	42 714 265	507 388	-	43 221 653	20 915 015	-	1 237 695	22 152 710	21 068 943

B.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Titres de participation	11 808 975	11 808 975	11 808 975
Versement restant à effectuer	(3 782 502)	(5 595 048)	(3 782 502)
Autres immobilisations financières	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Prêts au personnel	399 258	315 351	367 368
Dépôts et cautionnements	31 581	31 581	31 581
Total immobilisations financières brutes	9 957 312	8 060 859	9 925 422
Provisions sur immobilisations financières	(218 018)	(169 332)	(210 791)
Immobilisations financières nettes	9 739 293	7 891 527	9 714 631

(1)- Le détail des provisions sur immobilisations financières se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2010	Complément provision	Reprise	Solde au 30/06/2010
Titre	210 791	7 227	-	218 018
Total	210 791	7 227	-	218 018

Etat des titres de participation au 30 Juin 2011

Désignation	Nombre d'action au 31/12/10	Valeur Brute au 31/12/10	Nombre d'action au 30/06/2011	Participation 2011	Rétrocession 2011	Valeur Brute au 30/06/2011	Versement non effectué	Provision cumulée au 31/12/10	provision 2011	Provision cumulée au 30/06/2011
TECI	80	4 000	80	-	-	4 000	-	4 000	-	4 000
GIC	377	37 700	377	-	-	37 700	-	37 700	-	37 700
BNS	1 000	10 000	1 000	-	-	10 000	-	-	-	-
STB	603	16 429	603	-	-	16 429	-	4 978	6 380	11 358
BS	262	5 595	262	-	-	5 595	-	-	848	848
TPR TRADE	4 990	499 000	4 990	-	-	499 000	-	-	-	-
STE MAGHREBINE (Lybie)	210	155 000	210	-	-	155 000	(108 235)	46 765	-	46 765
CFI SICAR	9 900	990 000	9 900	-	-	990 000	-	113 476	-	113 476
S.M.U	750	75 000	750	-	-	75 000	-	3 871	-	3 871
LLOYD	100	500	100	-	-	500	-	-	-	-
PROFAL MAGHREB	36 000	7 315 751	36 000	-	-	7 315 751	(3 674 267)	-	-	-
ALUFOND	27 000	2 700 000	27 000	-	-	2 700 000	-	-	-	-
Total	81 272	11 808 975	81 272	-	-	11 808 975	(3 782 502)	210 791	7 227	218 018

PROFAL MAGHREB : Filiale en Algérie

B.4 Stocks

Les stocks s'élèvent, en brut à 22 440 652 DT au 30/06/2011 contre 23 138 341 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Stocks en transit	7 620 277	8 671 293	76 366
Matières premières et consommables	7 072 225	6 237 464	13 141 528
Produits finis	4 133 476	4 597 484	952 265
Stocks filières	1 299 925	1 494 835	1 180 227
Produits en cours	1 362 484	1 185 001	1 325 612
Travaux en cours	952 265	952 265	5 669 562
Total stocks bruts	22 440 652	23 138 341	22 345 560
Provisions pour dépréciation des stocks	202 711	202 711	202 711
Total stocks nets	22 237 941	22 935 631	22 142 850

B.5 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'élèvent à 32 203 767 DT au 30/06/2011 provisionnés à hauteur de 4 940 606 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Clients locaux	12 366 940	6 519 311	3 122 982
clients étrangers	7 778 099	7 944 145	7 089 667
Clients effets à recevoir	4 001 648	7 112 569	3 907 440
clients étrangers-effets à recevoir	345 718	171 324	290 442
Conversion clients	56 414	-	-
Clients douteux locaux	1 888 551	1 434 683	1 889 065
Clients douteux étrangers	1 564 866	1 380 361	1 385 833
Clients locaux douteux contentieux	847 434	282 782	282 782
Clients étrangers douteux contentieux	894 523	894 523	894 523
Chèques remis à l'encaissement	2 459 573	-	-
Total clients bruts	32 203 767	25 739 697	18 862 734
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(4 940 606)	(4 565 387)	(4 941 121)
Total clients nets	27 263 161	21 174 310	13 921 614

B.6 Comptes de régularisations et autres actifs courants

Les autres actifs courants bruts s'élèvent à 2 405 744 DT au 30/06/2011 contre 1 980 974 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Personnel	10 723	102 630	100 289
Etats et collectivités publiques	974 465	778 317	2 603 047
Sociétés du groupe	222 731	89 917	107 661
Autres comptes débiteurs divers	1 102 796	968 652	1 290 259
Charges constatées d'avance	95 027	41 458	63 201
Autres actifs courants bruts	2 405 744	1 980 974	4 164 458
Provisions sur dépréciations Débiteurs Divers	(773 412)	(764 324)	(773 412)
Autres actifs courants nets	1 632 332	1 216 650	3 391 046

B.7 Placement et autres actifs financiers

Les placements s'élèvent à 26 784 548 DT au 30/06/2011 contre 24 233 008 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit:

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Placement billets de trésorerie	26 400 000	23 700 000	25 200 000
Autres placements courants et créances assimilées	384 548	533 008	383 100
Total	26 784 548	24 233 008	25 583 100

B.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30/06/2011 à 6 507 608 DT contre de 9 041 638 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Chèques remis à l'encaissement	-	3 042 107	3 214 394
Banque	6 495 621	5 987 535	1 763 130
Caisse	11 987	11 995	6 266
Total	6 507 608	9 041 638	4 983 790

B.9 Capitaux propres

Le tableau suivant retrace les mouvements des capitaux propres au 30/06/2011:

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserve Légale	Actions propres	Fond Social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Amortissements des subventions	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2009	36 000 000	15 360 000	3 200 000		709 300	6 116 329	1 630 468	-1 084 335	14 189 864	76 121 627
Réserves Légales			400 000						(400 000)	-
Résultats Reportés						3 789 864			(3 789 864)	-
Dividendes distribués									(9 000 000)	(9 000 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	1 000 000								(1 000 000)	-
Subventions d'investissement							683 559			683 559
Amortissements de la subvention								(282 965)		(282 965)
Résultat au 31/12/2010									14 956 840	14 956 840
Solde au 31/12/2010	37 000 000	15 360 000	3 600 000	-	709 300	9 906 194	2 314 027	(1 367 300)	14 956 840	82 479 061
Réserves Légales			100 000						(100 000)	-
Résultats Reportés	592 265					606 840			(1 199 105)	-
Dividendes distribués									(9 250 000)	(9 250 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	4 407 735								(4 407 735)	-
Subventions d'investissement										-
Amortissements de la subvention								(137 924)		(137 924)
Résultat au 30/06/2011									7 773 447	7 773 447
Solde au 30/06/2011	42 000 000	15 360 000	3 700 000	-	709 300	10 513 034	2 314 027	(1 505 224)	7 773 447	80 864 584

B.10 Passifs non courants

Cette rubrique englobe les provisions pour risques et charges pour un montant de 809 502 DT au 30/06/2011 contre 519 547 DT au 30/06/2010.

B.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 16 862 850 DT au 30/06/2011 contre 14 411 686 DT 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Fournisseurs étrangers	9 289 841	10 754 632	2 614 260
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	2 212 320	2 491 955	2 083 547
Fournisseurs locaux	5 105 790	795 674	1 809 187
Fournisseurs locaux factures non parvenus	223 182	210 537	225 574
Conversion fournisseurs	31 717	158 888	4 559
Total	16 862 850	14 411 686	6 737 127

B.12 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 3 226 274 DT au 30/06/2011 contre 3 463 660 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Etats et collectivités publiques	2 729 499	2 875 392	721 818
Sécurité Sociale	268 251	253 912	-
Sociétés du groupe	83 101	174 492	24 621
Produits constatés d'avance	18 568	125 315	71 770
Personnel	57 992	29 794	210 195
Autres comptes créditeurs	66 882	4 756	359 734
Compte d'attente	1 980	-	-
Total	3 226 274	3 463 660	1 388 138

B.13 Concours bancaire et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 13 686 961 DT au 30/06/2011 contre 8 186 734 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Emprunts à moins d'un an	9 900 000	7 925 000	9 800 739
Banques	3 786 961	261 734	804 134
Total	13 686 961	8 186 734	10 604 873

VII.2. Note sur l'état de résultat

R 1. Revenus

Les revenus se sont élevés au 30/06/2011 à 42 192 014 DT contre 44 056 321 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Ventes locales	29 355 973	31 581 763	62 793 762
Export	13 614 086	12 798 067	26 627 974
Vente en suspension de la TVA	555 587	1 062 355	1 739 642
Remise et rabais accordés	(1 333 632)	(1 385 864)	(4 024 060)
Total	42 192 014	44 056 321	87 137 317

R.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30/06/2011 à 6 385 660 DT contre 185 222 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Autres produits d'exploitation	6 230 694	-	-
Loyers	17 043	27 367	55 035
Quotes-parts des subventions d'investissement	137 924	157 854	282 965
Total	6 385 660	185 222	338 001

R.3 Variation des stocks des produits finis

La variation des stocks des produits finis est détaillée comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Variation des encours (StI-StF)	36 872	186 254	326 864
Variation de produits finis (StI – StF)	(1 536 086)	37 128	1 109 206
Total	(1 499 214)	223 382	1 436 071

R.4 Achats de marchandises consommées

Les Achats de marchandises se sont élevés au 30/06/2011 à 27 412 452 DT contre 22 037 259 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Achats Billettes	26 354 515	26 569 969	45 143 530
Achat déchets	27 361	850 338	2 092 804
Var de stock Matières premières et Encours	(1 594 305)	(8 380 283)	(6 374 814)
Achats accessoires	2 357 135	3 006 413	7 518 321
RRR obtenus	(83)	(9 178)	(20 851)
Transports sur achats	267 829	-	-
Total	27 412 452	22 037 259	48 358 991

R.5 Achats d'approvisionnement consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30/06/2011 à 3 176 162 DT contre 4 488 936 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Achats stockés / Autres approvisionnement	2 492 207	3 646 943	7 562 398
Achats non stockés de matières	683 955	841 993	1 729 456
Total	3 176 162	4 488 936	9 291 854

R.6 Charge de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 30/06/2011 à 2 270 449 DT contre 2 089 034 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Charge salariale	1 927 133	1 757 779	3 592 485
Charge patronale	297 112	276 433	545 541
Cotisation assurance groupe	46 204	54 822	96 423
Total	2 270 449	2 089 034	4 234 449

R.7 Dotation aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30/06/2011 à 1 510 483 DT contre 1 417 709 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Dotation aux Amortissements des immobilisations	1 267 381	1 240 187	2 315 884
Provision pour risques et charges	236 389	170 514	224 081
Dotation aux provisions sur dépréciation des actifs	7 227	-	55 852
Dotation aux provisions sur dépréciation des clients	(515)	7 008	377 436
Total	1 510 483	1 417 709	2 973 253

R.8 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30/06/2011 à 2 711 502 DT contre 2 942 043 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Services extérieurs	378 139	366 612	833 676
Autres services extérieurs	2 207 089	2 447 243	5 095 441
Impôts et Taxes et versements assimilées	126 273	128 188	202 907
Total	2 711 502	2 942 043	6 132 024

R.9 Charges financières nettes

Les charges financières se sont élevées au 30/06/2011 à 806 233 DT contre 936 234 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Charges financières	1 201 955	984 611	1 906 254
Revenus sur autres créances	(695)	(11 825)	(33 236)
Gains de change	(395 027)	(36 553)	(255 738)
Total	806 233	936 234	1 617 280

R.10 Produit des placements

Les produits de placement se sont élevés au 30/06/2011 à 741 971 DT contre 541 183 DT au 30/06/2010.

R.11 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30/06/2011 à 61 390 DT contre 9 129 DT au 30/06/2010.

R.12 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30/06/2011 à 79 320 DT contre 87 697 DT au 30/06/2010.

VII.3. Note sur l'état des flux de trésoreries**F.1 Amortissements et provisions**

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Dotation aux Amortissements des immobilisations	1 267 381	1 240 187	2 315 884
Provision pour risques et charges	247 674	181 297	666 450
Reprise sur provision	(4 573)	(3 775)	(9 081)
Total	1 510 483	1 417 709	2 973 253

F.2 Variation des stocks

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Matières premières et consommables	6 069 303	(668 575)	(7 572 640)
Stocks en transit	(7 543 911)	(7 545 650)	1 049 277
Stocks filières	(119 698)	(166 059)	148 549
Stocks en-cours de production	(36 872)	(186 254)	(326 864)
Produits finis	4 717 297	3 608 091	(1 109 206)
Travaux en-cours	(3 181 211)	(3 645 219)	-
Total	(95 091)	(8 603 665)	(7 810 884)

F.3 Variation des créances clients

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Clients et comptes rattachés	(13 341 032)	(7 823 906)	(946 944)
Total	(13 341 032)	(7 823 906)	(946 944)

F.4 Variation des autres actifs

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Personnel	89 565	184 495	186 836
Groupe	(115 070)	(28 066)	(45 811)
Etats et collectivités publiques	1 628 582	(691 294)	(2 516 024)
Autres comptes D.C.D	(106 588)	11 296	(16 261)
Produits à recevoir	-	2 764	2 764
charges constatées d'avance	199 024	(35 587)	(288 179)
Fournisseurs - Avances et acomptes	63 201	-	(63 201)
Total brut autres actifs courants	1 758 714	(556 392)	(2 739 876)

F.5 Variation des fournisseurs et autres dettes

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
fournisseur d'exploitation	10 125 723	8 386 064	711 504
Autres Passifs	1 838 135	2 295 052	219 530
Total	11 963 859	10 681 116	931 035

F.6 Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Matériels Industriels	(31 006)	(217 386)	(6 655 552)
Outillages industriels	(9 962)	(71 192)	(106 792)
Matériels Informatiques	(3 787)	(32 441)	(124 431)
Logiciel	-	-	(38 875)
Matériels de Transport	(43 642)	(42 500)	(212 500)
Agencement et Aménagement	(35 467)	(8 469)	(47 047)
MMB	(4 633)	(14 607)	(18 847)
Station Fonderie	-	(5 381)	(5 381)
Station laquage enciurs	(378 890)	-	-
Total	(507 388)	(391 977)	(7 209 425)

F.7 Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(2 700 000)	(4 512 546)
Prêts, Dépôt et cautionnement	(93 367)	(421 902)	(593 755)
Total	(93 367)	(3 121 902)	(5 106 301)

F.8 Encaissement sur cession d'immobilisations financières

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	2 374 920	2 374 920
Remboursement /Prêts accordés aux personnels	61 477	226 822	346 658
Total	61 477	2 601 742	2 721 578

F.9.Dividendes et autres distributions

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Dividendes	(9 250 000)	(8 995 783)	(9 000 000)
Total	(9 250 000)	(8 995 783)	(9 000 000)

F.10 Encaissement provenant des emprunts

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Emprunts BNA	-	6 000 000	11 000 000
Financement de Stock	11 500 000	5 000 000	14 000 000
Total	11 500 000	11 000 000	25 000 000

F.11 Remboursement des emprunts

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Emprunts BNA	(3 000 000)	(375 000)	(6 000 000)
intérêts	(737)	(257)	-
Financement de stock	(8 400 000)	(2 700 000)	(9 200 000)
Total	(11 400 737)	(3 075 257)	(15 200 000)

F.12 Encaissement provenant des placements

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Encaissement provenant des placements	52 250 000	55 728 460	80 900 000
Encaissement provenant des placements à court terme	-	-	171 170
Total	52 250 000	55 728 460	81 071 170

F.13 Décaissement pour acquisition des placements

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Décaissement pour acquisition des placements	(53 451 448)	(56 407 198)	(83 100 000)
Total	(53 451 448)	(56 407 198)	(83 100 000)

F.14 Liquidités début de période

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Caisse	6 266	5 532	5 532
Chèques remis à l'encaissement	3 214 394	3 246 932	3 246 932
Banque	1 763 130	1 446 969	1 446 969
Banque (Découvert Bancaire)	(804 134)	(23 365)	(23 365)
Total	4 179 656	4 676 068	4 676 068

F.15 Liquidité fin de période

Désignation	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Caisse	11 987	11 995	6 266
Chèques remis à l'encaissement	-	3 042 107	3 214 394
Banque	6 495 621	5 987 535	1 763 130
Banque (Découvert Bancaire)	(3 786 961)	(261 734)	(804 134)
Total	2 720 647	8 779 904	4 179 656

VII.4. Note sur les engagements hors bilan

Désignation	Valeur Totale	Tirés	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<u>Engagements donnés :</u>						
a) Garanties personnelles	Néant					
b) Garantie réelle						
- Hypothèque	23 972 262	ATB-AMEN BANK				
- Nantissement ATB	0	ATB				
- Nantissement BNA	0	BNA				
c) Effets escomptés non échus	11 473 160	ATB-BNA-BTL-AB-ATTIJARI UBCI	BANK-			
d) Engagement par signature	1 162 959					
e) Garanties Données	105 086					
Total	36 713 467					
<u>Engagements reçus</u>						
a) Garanties :						
- Cautions	720 788					
Total	720 788					
<u>Engagements réciproques</u>						
<u>Crédit documentaire</u>	19 262					
Total	19 262					
-						
Total	37 453 516					

VII.5. Note sur les parties liées**1- Transactions au profit de la société TPR sur les créances du groupe:**

Société du groupe	Loyer TTC	Solde au 30/06/2011
CETRAM	2 266	8 390
INDINVEST	1 062	7 436
STE MONTFLEURY	1 416	(83 101)
AGRONORD		1 209
TUNIS.PARK.SERVICE	5 900	60 482
CFI	850	102 650
INOV	1 062	1 062
TEC SOL	3 540	22 855
CFI SICAR	1 180	1 180
ALUFOND		8 455
SICAM		2 528
GIAN		3 651
TPR TRADE	2 832	2 832
Total	20 110	139 631

2- Transactions à la charge de la société TPR :

Société	Solde au 31/12/2010	Solde au 30/06/2010	Solde au 30/06/2011	Charge TTC au 30/06/2011	Nature de l'opération
SPEIA	(63 201)	-	-	839 736	Travaux d'études, d'installation d'équipements de production
TPR TRADE	95 384	73 296	2 832	2 412 918	Achat accessoires
LLOYD	99 292	168 227	54 178	186 176	Frais d'assurance
CETRAM	(19 894)	2 266	8 390	-	Travaux d'installation et d'acquisition de réseau d'incendie et de groupe de production d'eau glacé
Hôtel Kheireddine Pacha	97 993	35 755	64 020	47 317	Frais de restauration et d'hébergement

3- Transactions de financement:

Prêteur	Banque	Société Bénéficiaires	Souscription 2010
TPR	ATB	CFI	1 000 000
TPR	ATB	CFI	5 000 000
TPR	Amen Bank	CFI	1 600 000
TPR	ATB	CFI	1 200 000
TPR	ATB	CFI	1 200 000
TPR	ATB	CFI	6 200 000
TPR	ATB	CFI SICAR	2 000 000
TPR	ATB	INDINVEST	2 000 000
TPR	ATB	SPI MONTFLEURY	1 200 000
TPR	ATB	SPI MONTFLEURY	2 000 000
TPR	ATB	TPS	500 000
TPR	ATB	TPS	400 000
TPR	ATB	TPS	100 000
TPR	ATB	SICAM	2 000 000
Total Billet de trésorerie prêteur			26 400 000

VII.6. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 04/08/2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**Avis des commissaires aux comptes sur
les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2011**

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A,

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A » couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis le 05/08/2011

Les Co-commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed CHERIF

AMRI Naoufel

2011 AS 843

**SITUATION TRIMESTRIELLE D'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
ARRETEE AU 30/06/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » du 17 Avril 2009 pour l'audit des exercices 2009, 2010 et 2011 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société couvrant la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2011. Les conclusions y figurant pourraient être substantiellement modifiées compte tenu de nos vérifications subséquentes.

1. Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société « Univers Obligations SICAV », comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société notamment ceux chargés des affaires financières et comptables et la mise en oeuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Fondement de l'opinion

Lors de notre examen limité, nous avons relevé que :

La société a employé, au 30 Juin 2011, 10,34% de son actif en titres émis par un même émetteur, dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 10% prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Les liquidités et quasi liquidités de la société représentent 13,86% de l'actif au 30/06/2011, atteignant ainsi un ratio en deçà de la proportion minimum de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25/09/2001. Ce taux a varié au cours du 2ème trimestre de l'année 2011 entre 9,21% et 16,77%.

4. Opinion

Sous réserve du non respect des ratios réglementaires au cours du trimestre concerné tel que décrit au paragraphe 3 ci-dessus, nous n'avons pas, sur la base de notre examen limité, relevé des éléments qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « Univers Obligations SICAV » arrêtés au 30 Juin 2011, tels qu'annexés aux pages 7 à 20 du présent rapport, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

**Le commissaire aux comptes :
Ahmed Mabnsour**

**BILAN
arrêté au 30 juin 2011
(unité : en Dinars Tunisien)**

ACTIF	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
AC1- Portefeuille-titres	3.1			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 562 793,354	2 558 062,346	2 613 110,029
Obligations et valeurs assimilées		39 984 058,262	35 686 828,475	42 103 134,794
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3			
Placements monétaires		5 225 959,682	9 110 343,160	5 673 135,573
Disponibilités		5 422 409,239	6 187 419,497	3 891 310,246
AC3- Créances d' exploitation				
Autres débiteurs		0,641	0,000	8 053,841
TOTAL ACTIF		53 195 221,178	53 542 653,478	54 288 744,483
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	78 158,734	76 167,900	87 187,913
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	5 078,052	5 412,188	5 498,004
TOTAL PASSIF		83 236,786	81 580,088	92 685,917
ACTIF NET		53 111 984,392	53 461 073,390	54 196 058,566
CP1- Capital	3.7	52 105 087,091	52 380 036,695	52 168 368,628
CP2- Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		851,324	778,932	773,720
Sommes distribuables de l'exercice		1 006 045,977	1 080 257,763	2 026 916,218
ACTIF NET		53 111 984,392	53 461 073,390	54 196 058,566

TOTAL PASSIF ET ACTIF NET **53 195 221,178** **53 542 653,478** **54 288 744,483**

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/04/2011 30/06/2011	01/01/2011 30/06/2011	01/04/2010 30/06/2010	01/01/2010 30/06/2010	01/01/2010 31/12/2010
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2					
Dividendes		79 076,054	79 076,054	80 911,898	80 911,898	80 911,898
Revenu des obligations et valeurs assimilées		462	929	391	774	1 728
		168,515	730,498	535,669	281,624	586,679
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	89 146,868	899,326	586,927	248,158	974,288
			172	177	316	601
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	630	391,437	1 181 705,878	650 034,494	1 171 441,680	2 411 472,865
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-75	-148	-73	-139	-301
		290,694	123,881	246,578	266,813	855,875
REVENU NET DES PLACEMENTS		555	1 033	576	1 032	2 109
		100,743	581,997	787,916	174,867	616,990
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH2- Autres charges	3.6	-16	-30 557,031	-17	-30 229,557	-63 373,824
		341,175	187,018			
RESULTAT D'EXPLOITATION		538	1 003	559	1 001	2 046
		759,568	024,966	600,898	945,310	243,166
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	5 867,086	3 021,011	80 251,677	78 312,453	-19 326,948
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		544	1 006	639	1 080	2 026
		626,654	045,977	852,575	257,763	916,218
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-5 867,086	-3 021,011	-80	-78 312,453	19 326,948
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-57	-54 986,905	-62	-36 431,902	79 509,785
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		301,419	782,879			
Frais de négociation		0,000	0,000	8 600,000	8 600,000	44 086,000
		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		481	948	505	974	2 169
		458,149	038,061	418,019	113,408	838,951

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1er avril 2011 au 30 juin 2011
(unité : en Dinars Tunisien)

	01/04/2011 30/06/2011	01/01/2011 30/06/2011	01/04/2010 30/06/2010	01/01/2010 30/06/2010	01/01/2010 31/12/2010
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation					
Résultat d'exploitation	538 759,568	1 003 024,966	559 600,898	1 001 945,310	2 046 243,166
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-57 301,419	-54 986,905	-62 782,879	-36 431,902	79 509,785
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	8 600,000	8 600,000	44 086,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	-2 077	-2 077	-2 099	-2 099	-2 099
AN2- Distributions de dividendes	684,070	684,070	642,400	642,400	642,400
AN3- Transactions sur le capital					
Souscriptions					
- Capital	11 282	18 126	21 450	40 591	84 152
	235,734	392,207	927,951	051,533	922,084
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-1 301,959	-2 004,736	-645,307	6 017,246	9 748,782
- Régularisation des sommes distribuables	457 990,628	753 801,809	803 679,284	1 683	2 917
				540,580	795,761
Rachats					
- Capital	-9 869	-18 137	-14 766	-38 142	-82 057

	767,369	865,053	334,128	179,289	604,013
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	4 522,756	5 182,950	3 493,223	-3 280,301	-16 566,123
- Régularisation des sommes distribuables	-345 932,248	-699 935,342	-485 956,930	-1 540 361,560	-2 872 248,649
VARIATION DE L'ACTIF NET	-68 478,379	-1 084 074,174	5 410 939,712	1 469 259,217	2 204 244,393
AN4- Actif net					
En début de période	53 180 462,771	54 196 058,566	48 050 133,678	51 991 814,173	51 991 814,173
En fin de période	53 111 984,392	53 111 984,392	53 461 073,390	53 461 073,390	54 196 058,566
AN5- Nombre d'actions					
En début de période	504 224	518 373	455 323	497 506	497 506
En fin de période	518 259	518 259	521 894	521 894	518 373
VALEUR LIQUIDATIVE	102,482	102,482	102,437	102,437	104,550
AN6- Taux de rendement	3,51%	3,55%	3,79%	3,90%	3,97%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
du 1^{er} Avril 2011 au 30 Juin 2011
(unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **30 Juin 2011** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composant du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du **30/06/2011** ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **30/06/2011**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du **30/06/2011** ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **30/06/2011**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30/06/2011** à **42 546 851,616** dinars contre **44 662 761,320** dinars au **31/03/2011** et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 30/06/2011	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,000	373 423,800	0,70
FINA O SICAV	2 000	209 363,000	204 462,000	0,38
GO SICAV	934	97 186,425	94 141,596	0,18
SANADETT SICAV	7 003	755 663,702	742 360,018	1,40
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,480	1 148 405,940	2,16
Total	21 379	2 506 617,607	2 562 793,354	4,83

Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 30/06/2011	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,000	1 044 630,539	1,97
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	1 000	991 300,000	1 012 993,025	1,91
BTA 6,1% 10/2013 7ANS	2 000	1 963 600,000	2 058 005,280	3,87
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	1 310	1 355 348,000	1 339 774,534	2,52
BTA 6,9% MAI 2022	1 000	1 089 500,000	1 093 074,524	2,06
BTA	6 310	6 437 568,000	6 548 477,902	12,33

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

Obligations et Valeurs Assimilées	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 30/06/2011	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	466 650,00	481 922,00	0,91
AB SUB 2009/B TV	5 000	466 650,00	481 918,00	0,91
AIL 2007	10 000	400 000,00	411 816,00	0,78
AIL 2008	10 000	600 000,00	623 424,00	1,17
AIL 2009-1	4 100	246 000,00	250 487,04	0,47
AIL2010-1 5,25 08042015	5 000	400 000,00	403 856,00	0,76
AMEN BANK 2006 TV	5 000	300 000,00	305 632,00	0,58
AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	1 000 000,00	1 036 304,00	1,95
AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	1 000 000,00	1 036 304,00	1,95
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	672 000,00	675 584,00	1,27
ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	20 000	2 000 000,00	2 009 824,00	3,78
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,00	1 005 416,00	1,89
ATL 2006/1 TF	5 000	200 000,00	200 456,00	0,38
ATL 2008/1 TF	9 500	380 000,00	381 725,20	0,72
ATL 2009/3 TMM+0,625 5ANS	2 900	232 000,00	236 860,40	0,45
ATL 2010-1 TF 5,25	15 000	1 500 000,00	1 556 268,00	2,93
ATL 2010-1 TF 5,25	15 000	1 500 000,00	1 556 268,00	2,93
ATL 2010-1 TF 5,25	5 000	500 000,00	518 756,00	0,98
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,00	1 048 024,00	1,97
ATTIJARI LEASING 2010-1 150915	3 500	350 000,00	361 748,80	0,68
BNA SUB 2009	20 000	1 733 200,00	1 750 592,00	3,30
BTE 10ANS 5,25%	10 000	900 000,00	929 928,00	1,75
BTE 2010 TR A TV	7 000	700 000,00	723 329,60	1,36
BTKD 2006	20 000	400 000,00	410 688,00	0,77
CHO 2009 TMM+1	6 000	600 000,00	616 488,00	1,16
CIL 2004/1 TF	3 000	60 000,00	62 522,40	0,12
CIL 2004/1 TF	2 000	40 000,00	41 681,60	0,08
CIL 2005/1 TF	5 000	200 000,00	207 980,00	0,39
CIL 2009/1 TF 5,5%	5 000	400 000,00	416 684,00	0,78
CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	5 000	400 000,00	413 552,00	0,78
CIL 2010/2 TF 2MD 03112015	20 000	2 000 000,00	2 056 544,00	3,87
HL 2008/1 TF	5 000	200 000,00	201 508,00	0,38
HL 2009/2 TF 5,5%	3 500	280 000,00	289 416,40	0,54
HL 2010-1 1MD 18062015	10 000	800 000,00	801 192,00	1,51
HL 2010-1 2MD 18062015	20 000	1 600 000,00	1 602 384,00	3,02
HL 2010-2 2MD 26112015 5,45	20 000	2 000 000,00	2 051 840,00	3,86

MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	100 000,00	103 633,60	0,20
MEUBLATEX IND 2010 26042017	3 000	300 000,00	302 337,60	0,57
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	68 000,00	68 077,52	0,13
STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	10 000	933 300,00	944 116,00	1,78
STM 2007 6,5%	2 000	160 000,00	166 451,20	0,31
STM 2007 6,5%	5 000	400 000,00	416 128,00	0,78
TL 2006/1 TF	10 000	200 000,00	206 496,00	0,39
TL 2007-1 TF	5 000	200 000,00	205 300,00	0,39
TL 2007/2 TF	5 000	200 000,00	204 388,00	0,38
TL 2010-1 01062015 2MD TV	20 000	1 600 000,00	1 605 472,00	3,02
TL SUB 2007 TF	5 000	200 000,00	210 280,00	0,40
TL SUB 2009	4 000	320 000,00	331 056,00	0,62
TL 2010-2 1MD 17112015	10 000	1 000 000,00	1 026 624,00	1,93
UIB 2009/1	5 000	466 665,00	486 297,00	0,92
Obligations privées	416 200	32 674 465,000	33 435 580,360	62,95

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Cout de cession	Plus ou moins values
-Obligations des sociétés:		1 819 400,000	1 819 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 BNA SUB 2009	07/04/2011	133 400,000	133 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AIL 2010-1	08/04/2011	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 HL 2008/1 TF	12/05/2011	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 8000 ATB 2007/1 C D TMM+2%	25/05/2011	32 000,000	32 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 9500 ATL 2008/1 TF	30/05/2011	190 000,000	190 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 TL 2010-1	01/06/2011	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1500 SKANES 2003 TRD	10/06/2011	30 000,000	30 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 ATL 2006/1 TF	15/06/2011	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 HL 2010-1	19/06/2011	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 HL 2010-1	19/06/2011	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1700 MOURADI PALACE 05 TRB	23/06/2011	34 000,000	34 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 4000 BTEI 2004 TV	24/06/2011	80 000,000	80 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1000 ELWIFACK LEASING 06/1 TF	30/06/2011	20 000,000	20 000,000	0,000
Titres de créances émis par le trésor et négociable sur le marché financier :		0,000	0,000	0,000
				0,000
TOTAL		1 819 400,000	1 819 400,000	0,000

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **541 244,569** dinars au **30 juin 2011** et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/04/2011 au 30/06/2011	du 01/04/2010 au 30/06/2010
Dividendes		
- Titres OPCVM	79 076,054	80 911,898
Revenus des obligations		
- Intérêts	381 541,760	270 827,365
Revenus des titres de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		
- Intérêts	80 626,755	120 708,304
TOTAL	541 244,569	472 447,567

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **30/06/2011** à **368,921** Dinars et se détaillant comme suit :

10 648

➤ **Les placements monétaires :**

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	0	0,000	0,000	0,00
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,00
Billets de trésorerie	12	5 108 893,281	5 225 959,682	9,84
ELECTROSTAR 300J 20/10/2011	1	958 893,281	984 790,515	1,85
MEUBLATEX 500MD 6,5% 250911	1	500 000,000	520 150,000	0,98
STM 200 MD 6% 03022012	1	200 000,000	203 946,666	0,38
STM 200 MD 5,75% 18052012	1	200 000,000	201 124,445	0,38
MEUBLATEX 450MD 6,75% 25092012	1	450 000,000	468 832,500	0,88
STM 200 MD 6,25% 03022013	1	200 000,000	204 111,111	0,38
SIHM 1000MD 7% 22022013	1	1 000 000,000	1 020 066,666	1,92
STM 200 MD 6% 18052013	1	200 000,000	201 173,334	0,38
STM 200 000 D 6,5% 03022014	1	200 000,000	204 275,555	0,38
STM 200 MD 6,25% 18052014	1	200 000,000	201 222,222	0,38
SH KANTAOUI 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	508 133,334	0,96
STMHM 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	508 133,334	0,96
Total des placements monétaires		5 108 893,281	5 225 959,682	9,84

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Valeur au 30/06/2011	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	5 401 565,199	10,17
Intérêts courus sur compte bancaire	20 844,040	0,04
Placements à terme	0,000	0,00
Total des disponibilités	5 422 409,239	10,21

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt au **30/06/2011** s'élève à **89 146,868** dinars et se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/04/2011 au 30/06/2011	du 01/04/2010 au 30/06/2010
Rémunération du compte de dépôt	21 661,995	6 164,415
Revenus des Billets de Trésorerie	67 484,873	122 717,607
Revenus des Certificats de Dépôt	0,000	8 933,922
Revenus des BTC	0,000	0,000
Placement à terme	0,000	39 770,983
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000
TOTAL	89 146,868	177 586,927

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **30/06/2011** à **83 236,786** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010
Opérateurs Créditeurs	78 158,734	76 167,900
Gestionnaire	72 180,145	70 136,016
Dépositaire	1 755,675	1 784,900

Commissaire aux comptes	4 222,914	4 246,984
Autres Crédeurs Divers	5 078,052	5 412,188
Etat Impôts et Taxes	433,630	936,632
Conseil du Marché Financier	4 532,667	4 399,514
Compte de régularisation	111,755	76,042
TOTAL	83 236,786	81 580,088

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/04/2011 au 30/06/2011	du 01/04/2010 au 30/06/2010
Charges de gestion des placements	75 290,694	73 246,578
Commissions de gestions	72 180,145	70 136,016
Commissions de dépôt	882,687	882,700
Honoraire du commissaire aux comptes	2 227,862	2 227,862
Autres Charges	16 341,175	17 187,018
Redevances CMF sur les OPCVM	13 593,058	13 208,050
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	1 338,625	1 528,282
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1408,892	2 120,665
Frais Bancaires	0,000	0,361
Autres Charges	0,600	329,660
TOTAL	91 631,869	90 433,596

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2011	
Montant	50 744 427,417
Nominal	50 744 427,417
Nombre de titres	504 224
Nombre d'actionnaires	452
Souscriptions réalisées	
Montant	11 280 933,775
Nominal	11 282 235,734
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-1 301,959
Nombre de titres émis	112 106
Nombre d'actionnaires nouveaux	69
Rachats effectués	
Montant	-9 865 244,613
Nominal	-9 869 767,369
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	4 522,756
Nombre de titres rachetés	-98 071
Nombre d'actionnaires sortants	-36
Capital au 30/06/2011	
Montant	52 105 087,091
Nominal	52 156 895,782
Plus ou moins values réalisées	0,000
Plus ou moins values potentiel sur titres	-54 986,905
Frais de négociation	0,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	3 178,214
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	518 259

Nombre d'actionnaires	485
-----------------------	-----

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'action.

	30/06/2011	30/06/2010
Résultats distribuables	538 759,568	559 600,898
Régularisations de l'exercice	5 867,086	80 251,677
Sommes distribuables	544 626,654	639 852,575

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 2^{ème} trimestre 2011 sont de 2 227,862 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.6. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.7. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.8. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

**SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
ARRETEE AU 30/06/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 30 JUIN 2011.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 JUIN 2011, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1 - La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 23,45% de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2- « ATTIJARI BANK » détient 69,27 % du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son coté détient 30 000 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations citées au niveau des points 1 et 2 sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Juin 2011.

Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/06/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	11 385 159	16 020 633	13 228 595
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		9 649 548	13 752 851	11 206 694
b - Obligations et Valeurs assimilées		1 735 611	2 267 782	2 021 901
c - Autres Valeurs				-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		3 493 845	4 400 872	3 624 491
a - Placements monétaires	3-3	-	990 748	-
b - Disponibilités	3-11	3 493 845	3 410 124	3 624 491
AC 3 - Créances d'exploitation		21 884	14 221	-
AC 4 - Autres actifs			-	-
TOTAL ACTIF		14 900 888	20 435 727	16 853 086
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	38 426	62 677	52 766

PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	92 834	94 113	96 572
TOTAL PASSIF		131 260	156 789	149 338
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-5	14 562 776	19 831 529	16 366 558
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	206 852	447 409	337 191
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	4	3
b - Sommes distribuables de l'exercice		206 850	447 405	337 188
ACTIF NET		14 769 628	20 278 938	16 703 748
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 900 888	20 435 727	16 853 086

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2011

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/2010 au 30/06/2011	Période du 01/01/2010 au 30/06/2011	Période du 01/04/2010 au 30/06/2010	Période du 01/01/2010 au 30/06/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	276 807	298 813	651 418	680 436	760 485
a - Dividendes		255 124	255 124	622 644	622 644	653 974
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		21 683	43 688	28 774	57 792	106 511
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	492	1 844	11 931	24 041	49 284
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		277 299	300 657	663 349	704 477	809 769
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	- 36 516	- 74 470	- 60 767	- 118 690	- 224 154
REVENU NET DES PLACEMENTS		240 783	226 187	602 582	585 786	585 615
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	- 10 068	- 19 553	- 18 495	- 29 572	- 56 304
RESULTAT D'EXPLOITATION		230 715	206 634	584 087	556 214	529 311
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		123	216	- 108 809	- 108 809	- 192 123
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		230 838	206 850	475 278	447 405	337 188
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 123	- 216	108 809	108 809	192 123
* Variation des +/- values potentielles sur titres		- 234 506	- 1 781 525	1 183 168	384 722	- 1 172 933
* +/- values réalisées sur cession des titres		- 123 409	54 817	- 8 353	2 300 630	4 571 365
* Frais de négociation		- 377	- 4 526	- 5 031	- 32 923	- 65 581
RESULTAT NET DE LA PERIODE		- 127 577	- 1 524 600	1 753 871	3 208 643	3 862 162

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2011

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/04/2011 au 30/06/2011	Période du 01/01/2011 au 30/06/2011	Période du 01/04/2010 au 30/06/2010	Période du 01/01/2010 au 30/06/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	230 715	206 634	584 087	556 214	529 311
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 234 506	- 1 781 525	1 183 168	384 722	- 1 172 933
c - +/- values réalisées sur cession de titres	- 123 409	54 817	- 8 353	2 300 630	4 571 365
d - Frais de négociation de titres	- 377	- 4 526	- 5 031	- 32 923	- 65 581
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	- 336 463	- 336 463	- 316 089	- 316 089	- 316 089
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	6 867	2 033 598	3 025 030	3 025 030	8 049 766
* Capital	5 000	1 420 000	1 980 000	1 980 000	5 183 000
* Régularisation des sommes non distrib.	1 797	570 099	981 956	981 956	2 691 414
* Régularisations des sommes distrib.	71	43 499	63 074	63 074	175 352
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	- 32 562	- 2 106 656	- 8 169 426	- 8 169 426	- 17 422 871
* Capital	- 23 000	- 1 438 000	- 5 334 000	- 5 334 000	- 11 127 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 8 887	- 624 647	- 2 663 542	- 2 663 542	- 5 928 395
* Régularisation des sommes distrib.	- 674	- 44 009	- 171 884	- 171 884	- 367 477
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 489 734	- 1 934 120	- 3 706 613	- 2 251 842	- 5 827 031
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	15 259 362	16 703 748	23 985 551	22 530 780	22 530 780
b - En fin de période	14 769 628	14 769 628	20 278 938	20 278 938	16 703 748
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	10 680	10 680	16 624	16 624	16 624
b - En fin de période	10 662	10 662	13 270	13 270	10 680
VALEUR LIQUIDATIVE	1 385,259	1 385,259	1 528,179	1 528,179	1 564,021
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,84%	-9,41%	7,23%	14,16%	16,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30/06/2011

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2011, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/06/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2011, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2011, à 11 358 159 Dinars contre 16 020 633 Dinars au 30/06/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Coût d'acquisition	9 425 089	10 709 212	9 470 710
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	7 065 995	7 886 841	7 503 390
- Titres OPCVM	661 774	605 051	-
- Obligations et valeurs assimilées	1 697 320	2 217 320	1 967 320
Plus ou moins values potentielles	1 921 779	5 260 959	3 703 304
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1938527	4 882 287	3 703 304
- Titres OPCVM	- 16 748	378 672	-
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	38 291	50 462	54 581
Total	11 385 159	16 020 633	13 228 595

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 276 807 Dinars pour la période allant du 01/04/2011 au 30/06/2011, contre un montant de 651 418 Dinars du 01/04/2010 au 30/06/2010, et se détaillent ainsi :

Libellé	2ème Trimestre 2011	30/06/2011	2ème Trimestre 2010	30/06/2010	31/12/2010
- Revenus des actions et valeurs assimilées	110 158	110 158	232 885	232 885	264 216
- Revenus des Titres OPCVM	144 967	144 967	389 759	389 759	389 758
- Revenus des Obligations	21 682	43 688	28 774	57 792	106 511

Total	276 807	298 813	651 418	680 436	760 485
--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste est nul au 30/06/2011, contre 990 748 Dinars au 30/06/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- Billets de trésorerie	-	989 344	-
- Intérêts / billets de trésorerie	-	1 404	-
Total	-	990 748	-

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/04/2011 au 30/06/2011, à 492 Dinars contre 11 931 Dinars du 01/04/2010 au 30/06/2010, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	2ème	30/06/2011	2ème	30/06/2010	31/12/2010
- Intérêts/ Compte courant	492	1 844	1 158	2 611	7 947
- Intérêts/ Placements à terme	-	-	-	-	-
- Intérêts/ Billets de trésorerie	-	-	10 773	21 430	41 337
Total	492	1 844	11 931	24 041	49 284

3-5 Note sur le capital**Capital au 31/12/2010**

- Montant	16 366 558
- Nombre de titres	10 680
- Nombre d'actionnaires	16

Souscriptions réalisées

- Montant	1 990 099
- Nombre de titres	5
- Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

- Montant	(2 062 647)
- Nombre de titres	23
- Nombre d'actionnaires sortants	2

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins valeurs potentielles	(1 781 525)
- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	54 817
- Frais de négociation	(4 526)

Capital au 30/06/2011

- Montant	14 562 776
- Nombre de titres	10 662
- Nombre d'actionnaires	16

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2011, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
-Sommes distribuables de l'exercice	206 850	447 405	337 188
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	4	3
Total	206 852	447 409	337 191

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Récul.	Récul.	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	206 634	-1 176	1 392	206 850
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	-	-	2
Total	206 636	-1 176	1392	206 852

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2011, à 38 426 Dinars contre 62 677 Dinars au 30/06/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- Gestionnaire	18 258	30 384	25 428
- Dépositaire	20 168	32 293	27 338
Total	38 426	62 677	52 766

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2011, à 92 834 Dinars contre un solde de 94 113 Dinars au 30/06/2010, détaillé comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	5 951	6 516	13 140
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67

- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 376	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221		
- CMF à payer	1 203	1 955	1 472
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	35 226	26 719	30 667
- TCL à régulariser	13 477	13 477	13 477
- Etat RS à payer	-	8 689	1 060
Total	92 834	94 113	96 572

3- 9 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04/2011 au 30/06/2011, à 36 516 Dinars contre 60 766 Dinars pour la même période en 2010, et se détaillent ainsi:

Libellé	2ème Trimestre 2011	30/06/2011	2ème Trimestre 2010	30/06/2010	31/12/2010
- Rémunération du gestionnaire	18 258	37 235	30 383	59 345	112 077
- Rémunération du dépositaire	18 258	37 235	30 383	59 345	112 077
Total	36 516	74 470	60 766	118 690	224 154

3- 10 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/04/2011 au 30/06/2011, s'élèvent à 10 068 Dinars, contre 18 495 Dinars du 01/04/2010 au 30/06/2010, et se détaillent comme suit :

Libellé	2ème Trimestre 2011	30/06/2011	2ème Trimestre 2010	30/06/2010	31/12/2010
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	3 890	6 356	4 447	7 687	14 311
- Redevance CMF	3 652	7 447	6 077	11 869	22 415
- Frais de publicité et publications	2 000	4 959	2 002	3 982	8 030
- Autres charges	6	10	2	3	47
- TCL	520	781	5 967	6 031	11 501
Total	10 068	19 553	18 495	29 572	56 304

3-11 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2011, à 3 493 845 Dinars contre 3 410 124 Dinars au 30/06/2010, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- Avoirs en banque	391 074	6 122 433	3 473 896
- Sommes à l'encaissement	3 086 996(*)	290 693	143 178
- Sommes à régler	-2 189	- 3 013 786	-8 702
- Ecart sur intérêts courus /TCN	17 963	10 784	16 119
Total	3 493 845	3 410 124	3 624 491

(*) Composé principalement du rachat des titres D'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d' « ATTIJARI GESTION » au 30/06/2011, s'élèvent à 37 235 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 30/06/2011, s'élèvent à 37 235 Dinars TTC.

PORTEFEUILLE AU 30/06/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 30/06/2011	%Actif
ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES		7 065 994,844	9 004 522,345	60,429%
ADWYA	62 000	291 133,517	316 014,00	2,121%
AMEN BANK	5 255	173 516,525	328 358,68	2,204%
ASSAD	16 565	130 506,414	184 583,80	1,239%
ARAB TUNISIAN BANK	69 168	261 437,391	405 186,14	2,719%
ATL	23 102	84 311,012	112 968,78	0,758%
ATTIJARI BANK	30 000	640 508,572	544 920,00	3,657%
ATTIJARI LEASING	34 220	747 991,066	1 344 846,00	9,025%
BIAT	4 850	305 617,985	281 009,00	1,886%
BNA	20 000	232 228,325	231 380,00	1,553%
BANQUE DE TUNISIE	65 000	428 472,975	701 285,00	4,706%
BTE ADP	6 601	158 697,678	201 858,58	1,355%
CIL	17 442	91 211,776	329 270,08	2,210%
CIMENT DE BIZERTE	6 800	78 200,000	51 095,20	0,343%
ELECTROSTAR	11 211	166 185,496	39 440,30	0,265%
ENNAKL	69 373	869 471,384	576 350,88	3,868%
ESSOUKNA	14 000	70 835,311	88 214,00	0,592%
GIF FILTER	30 646	104 406,727	190 679,41	1,280%
MAGASIN GENERAL	100	8 822,000	11 299,00	0,076%
MONOPRIX	29 043	588 668,453	798 072,60	5,356%
POULINA GROUP HOLDING	7 500	41 319,444	61 230,00	0,411%
DA 2/25 POULINA GROUP HOLDING 2011	7 500	3 305,556	5 475,00	0,037%
SERVICOM	2 000	6 500,000	15 188,00	0,102%
SFBT	27 460	289 282,503	296 568,00	1,990%
SIMPAR	4 734	118 974,888	210 374,23	1,412%
SIMPAR NG 2010	691	17 381,042	28 876,89	0,194%
SIPHAT	1 000	23 203,743	11 890,00	0,080%
SITS	59 500	152 319,266	187 960,50	1,261%
SOMOCER	28 865	67 295,338	57 903,19	0,389%
SPDIT	23 970	149 310,005	139 049,97	0,933%
STB	1 500	18 643,234	12 711,00	0,085%
TUNISIE LEASING	18 314	340 656,156	585 608,46	3,930%
TELNET HOLDING	6 845	39 701,000	56 430,18	0,379%
TUNINVEST	5 000	39 499,684	59 455,00	0,399%
TUNIS RE	14 750	103 250,000	153 237,75	1,028%
TUNISIE PROFILE	23 622	81 807,529	113 314,73	0,760%
UBCI	7 017	115 037,849	245 595,00	1,648%
UIB	1 500	26 285,000	26 823,00	0,180%
ACTIONS SICAV		661 774,178	645 026,200	4,329%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	6 370	661 774,178	645 026,20	4,329%
OBLIGATION/GARANT		1 697 320,130	1 735 611,422	11,648%
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171 464	857 320,130	872 173,70	5,853%
BTKD 2006 / BTKD	5 000	100 000,000	102 684,93	0,689%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	240 000,000	240 272,79	1,612%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	500 000,000	520 480,00	3,493%
TOTAUX		9 425 089,152	11 385 159,967	72,077%

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE GENERALE OBLIG SICAV
ARRETEE AU 30/06/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.981.133, un actif net D : 14.944.661, et un bénéfice de la période de D : 145.536.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 30 Juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les placements monétaires représentent à la clôture de la période, 18,63% de l'actif net de la société, se situant ainsi au dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

**Le commissaire aux comptes :
FINOR
Mustapha MEDHIOUB**

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	12 191 040.090	9 613 691.355	11 605 713.955
Obligations et valeurs assimilées		11 462 768.205	8 923 602.327	10 933 213.962
Titres des Organismes de Placement Collectif		728 271.885	690 089.028	672 499.993
Placements monétaires et disponibilités		2 784 591.601	6 476 361.944	2 730 963.385
Placements monétaires	6	1 198 908.035	3 984 264.702	2 284 342.730
Disponibilités		1 585 683.566	2 492 097.242	446 620.655
Créances d'exploitation		5 501.768	7 026.939	2 994.852
TOTAL ACTIF		14 981 133.459	16 097 080.238	14 339 672.192
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	25 287.560	30 089.707	28 725.663
Autres créditeurs divers	9	11 184.843	11 643.312	14 968.189
TOTAL PASSIF		36 472.403	41 733.019	43 693.852
ACTIF NET				
Capital	12	14 537 472.713	15 569 192.809	13 649 550.430
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		97 014.118	103 100.093	90 104.075
Sommes distribuables de l'exercice en cours		310 174.225	383 054.317	556 323.835
ACTIF NET		14 944 661.056	16 055 347.219	14 295 978.340
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 981 133.459	16 097 080.238	14 339 672.192

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/04/2011 au 30/06/2011	du 01/01/2011 au 30/06/2011	du 01/04/2010 au 30/06/2010	du 01/01/2010 au 30/06/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	5	194 063.346	326 445.806	275 968.478	388 640.568	633 364.606
Revenus des obligations et valeurs assimilées		136 686.439	267 694.213	109 704.999	221 056.347	463 098.878
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		57 376.907	58 751.593	166 263.479	167 584.221	170 265.728
Revenus des placements monétaires	7	21 995.787	51 117.831	69 420.171	103 009.069	191 825.655
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		216 059.133	377 563.637	345 388.649	491 649.637	825 190.261
Charges de gestion des placements	10	(24 705.642)	(47 757.925)	(29 507.789)	(53 639.024)	(107 574.402)
REVENU NET DES PLACEMENTS		191 353.491	329 805.712	315 880.860	438 010.613	717 615.859
Autres charges	11	(2 013.730)	(4 017.248)	(1 994.820)	(3 980.703)	(8 083.139)
RESULTAT D'EXPLOITATION		189 339.761	325 788.464	313 886.040	434 029.910	709 532.720
Régularisation du résultat d'exploitation		(22 174.256)	(15 614.239)	(38 839.863)	(50 975.593)	(153 208.885)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		167 165.505	310 174.225	275 046.177	383 054.317	556 323.835
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		22 174.256	15 614.239	38 839.863	50 975.593	153 208.885
Plus ou moins values réalisées sur titres		(24 230.831)	(22 107.668)	(119 230.292)	(95 206.429)	(49 862.626)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		(19 572.974)	(14 571.109)	(16 729.739)	(15 945.735)	(6 592.533)
RESULTAT DE LA PERIODE		145 535.956	289 109.687	177 926.009	322 877.746	653 077.561

GO SICAV16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	du 01/04/2011 au 30/06/2011	du 01/01/2011 au 30/06/2011	du 01/04/2010 au 30/06/2010	du 01/01/2010 au 30/06/2010	Année 2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	145 535.956	289 109.687	177 926.009	322 877.746	653 077.561
Résultat d'exploitation	189 339.761	325 788.464	313 886.040	434 029.910	709 532.720
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(19 572.974)	(14 571.109)	(16 729.739)	(15 945.735)	(6 592.533)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(24 230.831)	(22 107.668)	(119 230.292)	(95 206.429)	(49 862.626)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(631 832.000)	(631 832.000)	(774 654.000)	(774 654.000)	(774 654.000)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(800 431.552)	991 405.029	2 109 567.065	5 164 406.245	3 074 837.551
Souscriptions					
- Capital	2 288 328.236	8 816 805.648	14 605 639.719	27 416 719.433	51 746 874.477
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 164.523)	0 031	(35 957.772)	(27 432.619)	(131 331.547)
- Régularisation des sommes distribuables	79 769	416 681	671 854	1 329 816	2 253 754
Rachats					
- Capital	(3 071 906.703)	(7 896 127.976)	(12 698 765.774)	(22 581 111.721)	(48 884 839.427)
- Régularisation des sommes non distribuables	4 779.050	3 892.431	62 488.247	51 037.762	154 169.968
- Régularisation des sommes distribuables	(100 236.752)	(349 876.696)	(495 691.297)	(1 024 622.195)	(2 063 790.041)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 286 727.596)	648 682.716	1 512 839.074	4 712 629.991	2 953 261.112
ACTIF NET					
En début de période	16 231 388.652	14 295 978.340	14 542 508.145	11 342 717.228	11 342 717.228
En fin de période	149 44 661.056	14 944 661.056	16 055 347.219	16 055 347.219	14 295 978.340
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	156,227	138,886	139,563	109,836	109,836
En fin de période	148,254	148,254	158,918	158,918	138,886
VALEUR LIQUIDATIVE	100.804	100.804	101.029	101.029	102.933
TAUX DE RENDEMENT	0.87%	1.82%	0.89%	1.80%	3.64%

103

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 Juin 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2011 à D : 12.191.040,090 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		11 184 193.000	11 462 768.205	76.70%
Obligations des sociétés		8 425 963.000	8 642 790.590	57.83%
EO AIL 2009/1	2 000	120 000.000	122 188.274	0.82%
EO AIL 2011/1	1 000	100 000.000	100 804.372	0.67%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	180 000.000	183 379.045	1.23%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	279 990.000	289 154.034	1.93%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	279 990.000	289 150.671	1.93%
EO SUB AMEN BANK 2010-1 (TMM+0,85%)	3 000	300 000.000	310 890.030	2.08%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	420 000.000	422 241.157	2.83%
EO ATL 2006/1	3 000	120 000.000	120 272.787	0.80%
EO ATL 2008/1	2 000	80 000.000	80 363.716	0.54%
EO ATL 2010-1 (TMM+0,75%)	2 000	200 000.000	207 642.512	1.39%
EO ATL 2010-1 (TMM+0,75%)	5 000	500 000.000	519 106.279	3.47%
EO ATL 2010-2 (TMM+1%)	5 000	500 000.000	511 226.674	3.42%
EO SUB Attijari Leasing 2009	2 000	200 000.000	203 785.206	1.36%
EO SUB Attijari Leasing 2009 (TMM+1%)	2 000	200 000.000	203 852.651	1.36%
EO SUB Attijari Leasing 2010-1 (TMM+1%)	5 000	500 000.000	517 729.556	3.46%
EO Subordonnée BH 2007/1	1 500	120 000.000	123 141.404	0.82%
EO BTK 2009	1 000	93 323.000	94 703.262	0.63%
EO BTKD 2006	5 000	100 000.000	102 643.836	0.69%
EO CIL 2004/1	2 000	40 000.000	41 681.534	0.28%
EO CIL 2007/2	3 150	126 000.000	128 315.638	0.86%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000.000	410 614.794	2.75%
EO CIL 2009/1	2 000	160 000.000	166 673.534	1.12%
EO CIL 2011/1	2 000	200 000.000	203 278.904	1.36%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	1 000	100 000.000	101 594.144	0.68%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	2 000	200 000.000	203 188.287	1.36%
EO HL 2008/1	3 000	120 000.000	120 904.918	0.81%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	160 000.000	166 613.917	1.11%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	240 000.000	250 521.306	1.68%
EO HL 2009/2	5 000	400 000.000	413 453.150	2.77%
EO HL 2010/2	2 000	200 000.000	205 184.219	1.37%
EO PANOBOIS 2007	500	40 000.000	40 466.011	0.27%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	240 000.000	248 582.621	1.66%
EO TL 2007/1	4 000	160 000.000	163 510.356	1.09%
EO TL 2010/2 (Taux fixe 5,375%)	2 000	200 000.000	205 324.931	1.37%
EO TL 2010/2 (TMM+ 0,75%)	3 000	300 000.000	307 947.274	2.06%
EO TL 2011/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	200 000.000	200 527.869	1.34%
EO TL 2011/1 (TMM+ 0,9%)	2 000	200 000.000	200 504.734	1.34%
EO TL 2006/1	3 000	60 000.000	61 948.931	0.41%
EO UIB 2009/1	2 000	186 660.000	194 513.016	1.30%
UNIFACTOR 2008	2 000	80 000.000	81 238.907	0.54%
EO UTL 2004	2 000	40 000.000	40 563.060	0.27%
EO UTL 2005/1	2 000	80 000.000	83 363.069	0.56%
Bons du trésor assimilables		2 758 230.000	2 819 977.615	18.87%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320.000	410 717.854	2.75%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370.000	154 020.666	1.03%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950.000	308 123.353	2.06%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640.000	106 095.342	0.71%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 400.000	2 03 262.247	1.36%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100 950.000	101 587.196	0.68%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000.000	506 581.369	3.39%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750.000	506 331.369	3.39%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850.000	523 258.219	3.50%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		734 080.049	728 271.885	4.87%
Titres des OPCVM		626 448.949	620 007.174	4.15%
FINA O SICAV	3 411	357 782.914	348 679.242	2.33%
SICAV ENTREPRISE	1 030	1 05 162.316	1 06 162.100	0.71%
AXIS TRESORIE	1 034	111 286.667	109 188.332	0.73%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	30 112.500	0.20%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	25 865.000	0.17%
Fonds commun de créances		107 631.100	108 264.711	0.72%
FCC BIAT P1	100	7 631.100	7 670.840	0.05%
FCC BIAT P2	100	1 00 000.000	1 00 593.871	0.67%
TOTAL		11 918 273.049	12 191 040.090	81.57%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 194.063,346 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2011, contre D : 275.968,478 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2011	Trimestre 2 2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	99 837.672	72 856.232
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	36 848.767	36 848.767
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
- Dividendes	56 158.786	164 958.842
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	1 218.121	1 304.637
TOTAL	194 063.346	275 968.478

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2011 à D : 1.198.908,035 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% Actif net
Dépôt à vue	1 200 000	1 198 798.838	1 198 908.035	8.02%
Dépôts à vue ATB au 11/07/2011 à 4,1%	1 200 000	1 198 798.838	1 198 908.035	8.02%
TOTAL	1 200 000.000	1 198 798.838	1 198 908.035	8.02%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2011 à D : 21.995,787, contre D : 69.420,171 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2011	Trimestre 2 2010
Intérêts des billets de trésorerie	4 520.525	65 397.811
Intérêts des dépôts à vue	13 484.587	4 022.360
Intérêts des certificats de dépôts	3 990.675	-
TOTAL	21 995.787	69 420.171

GO SICAV*16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30/06/2011 à D : 25.287,560 contre D : 30.089,707 au 30/06/2010 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Rémunération du dépositaire	1 170.301	1 170.301
Rémunération du gestionnaire	24 117.259	28 919.406
Total	<u>25 287.560</u>	<u>30 089.707</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/06/2011 à D : 11.184,843 contre D : 11.643,312 au 30/06/2010 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 022.514	3 126.983
Etat, Retenues à la source	354.000	708.000
Autres	7 808.329	7 808.329
Total	<u>11 184.843</u>	<u>11 643.312</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2011 à D : 24.705,642, contre D : 29.507,789 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2010; se détaillant ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Commission de gestion de la CGI	24 117.259	28 919.406
Rémunération du dépositaire	588.383	588.383
Total	<u>24 705.642</u>	<u>29 507.789</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2011 à D : 2.013,730, contre D : 1.994,820 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2010; se détaillant ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 994.520	1 994.520
Autres	19.210	0.300
Total	<u>2 013.730</u>	<u>1 994.820</u>

GO SICAV*16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	13 649 550.430
Nombre de titres	138 886
Nombre d'actionnaires	309

Souscriptions réalisées

Montant	8 816 805.648
Nombre de titres émis	89 712
Nombre d'actionnaires nouveaux	48

Rachats effectués

Montant	(7 896 127.976)
Nombre de titres rachetés	(80 344)
Nombre d'actionnaires sortants	(67)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	3 923.388
Plus ou moins values réalisées sur titres	(22 107.668)
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(14 571.109)

Capital au 30-06-2011

Montant	145 37 472.713
Nombre de titres	1 48 254
Nombre d'actionnaires	290

SICAV ENTREPRISE
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2011
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

Monsieur le président du conseil,

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2011.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 juin 2011, font apparaître un total actif de 46 310 770 DT, un actif net de 46 193 234 DT pour 448 137 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 103,078 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 30 juin 2011.

Mourad FRADI
Tunis, le 28 juillet 2011

SICAV ENTREPRISE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011

Montants exprimés en dinars tunisiens

	Note	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIF				
<i>Portefeuille-titres</i>				
Obligations et valeurs assimilées		33 118 281	33 468 130	32 316 907
Titres OPCVM		945 007	942 693	962 190
	3.1	34 063 288	34 410 823	33 279 097
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>				
Placements monétaires	3.2	6 451 699	5 385 251	7 079 866
Disponibilités	3.3	5 795 783	6 810 013	5 502 941
		12 247 482	12 195 264	12 582 807
<i>Créances d'exploitations</i>				
<i>Autres actifs</i>				
TOTAL ACTIF		46 310 770	46 606 087	45 861 904
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	113 347	109 702	108 609
Autres créditeurs divers		4 189	4 196	4 168
TOTAL PASSIF		117 536	113 898	112 777
Capital	3.5	45 420 813	45 692 889	44 221 845
Sommes distribuables		772 421	799 300	1 527 282
Sommes distribuables des exercices antérieurs				
Sommes distribuables de l'exercice		772 421	799 300	1 527 282
ACTIF NET		46 193 234	46 492 189	45 749 127
		46 310 770	46 606 087	45 861 904

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2011 AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2011 au 30/06/2011	Du 01/01/2011 au 30/06/2011	Du 01/04/2010 au 30/06/2010	Du 01/01/2010 au 30/06/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres		432 302	824 633	428 283	762 150	1 540 060
Dividendes	4.1	33 859	33 859	35 599	35 599	35 599
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	398 162	790 493	392 684	726 551	1 502 848
Autres revenus		281	281			1 613
Revenus des placements monétaires	4.3	87 670	182 200	82 236	153 583	335 063
<i>Total des revenus des placements</i>		519 972	1 006 833	510 519	915 733	1 875 123
Charges de gestion des placements	4.4	<113 347>	<227 305>	<109 702>	<202 465>	<419 827>
Revenu net des placements		406 625	779 528	400 817	713 268	1 455 296
Autres produits						
Autres charges	4.5	<12 828>	<25 787>	<12 268>	<22 666>	<46 947>
Résultat d'exploitation		393 797	753 741	388 549	690 602	1 408 349
Régularisation du résultat d'exploitation		32 372	18 680	99 526	108 698	118 933
Sommes distribuables de la période		426 169	772 421	488 075	799 300	1 527 282
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<32 372>	<18 680>	<99 526>	<108 698>	<118 933>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		4 495	23 916	<53 104>	<51 967>	<33 125>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<12 793>	7 644	17 722	72 280	129 381
Frais de négociation						
Résultat net de la période		385 499	785 301	353 167	710 915	1 504 605

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} AVRIL 2011 AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes	Du 01/04/2011 au 30/06/2011	Du 01/01/2011 au 30/06/2011	Du 01/04/2010 au 30/06/2010	Du 01/01/2010 au 30/06/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	385 499	785 301	353 167	710 915	1 504 605
Résultat d'exploitation	393 797	753 741	388 549	690 602	1 408 349
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 495	23 916	<53 104>	<51 967>	<33 125>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<12 793>	7 644	17 722	72 280	129 381
Frais de négociation					
Distributions de dividendes	<1 544 530>	<1 544 530>	<1 534 280>	<1 534 280>	<1 534 280>
Transactions sur le capital	2 704 299	1 203 336	8 729 164	11 270 083	9 733 331
Souscriptions	11 887 274	27 184 065	27 894 019	39 005 362	63 448 109
Capital	11 523 542	26 254 278	26 936 632	37 609 517	61 374 822
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	7 762	9 004	32 436	34 229	80 586
Régularisation des sommes distribuables	355 970	920 783	924 951	1 361 616	1 992 701
Rachats	<9 182 975>	<25 980 729>	<19 164 855>	<27 735 279>	<53 714 778>
Capital	<8 921 936>	<25 091 658>	<18 514 073>	<26 741 865>	<52 058 841>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<4 684>	<4 515>	<21 520>	<24 517>	<66 190>
Régularisation des sommes distribuables	<256 355>	<884 556>	<629 262>	<968 897>	<1 589 747>
Variation de l'actif net	1 545 268	444 107	7 548 051	10446718	9 703 656
Actif net					
En début de période	44 647 966	45 749 127	38 944 138	36 045 471	36 045 471
En fin de période	46 193 234	46 193 234	46 492 189	46 492 189	45 749 127
Nombre d'actions					
En début de période	436 657	436 657	368 642	344 438	344 438
En fin de période	448 137	448 137	452 017	452	436
Valeur liquidative	103,078	103,078	102,855	102,855	104,771

<p style="text-align: center;">NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2011</p>
--

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et

constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	255 000	256 600	0,55%
AIL 2007	4 000	160 000	164 725	0,36%
AIL 2008	3 000	180 000	187 026	0,40%
AIL 2009/1	3 500	210 000	213 829	0,46%
AIL 2010/1	2 000	160 000	161 542	0,35%
AIL 2011/1	10 000	1 000 000	1 008 044	2,18%
AMEN BANK 2006	11 880	712 802	726 667	1,57%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	200 000	207 303	0,45%
ATB 2007/1 A	2 000	120 000	120 509	0,26%
ATB 2007/1 D	2 000	168 000	168 868	0,36%
ATL 2006/1	5 000	200 000	200 455	0,43%
ATL 2007/1	2 000	80 000	83 465	0,18%
ATL 2008/1	3 000	120 000	120 546	0,26%
ATL 2009	10 000	600 000	604 112	1,30%
ATL 2010/1	5 000	500 000	518 756	1,12%
ATL 2010/2 TV	10 000	1 000 000	1 022 542	2,21%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 048 022	2,26%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	1 000 000	1 019 489	2,20%
BH 2009	5 000	500 000	510 571	1,10%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	400 000	410 547	0,89%
BNA SUBORDONNE 2009	5 000	433 314	437 661	0,95%
BTE 2010 A	1 500	150 000	155 020	0,33%
BTE 2010 B	3 500	350 000	362 880	0,78%
BTK 2009 CAT.D	1 500	142 500	144 784	0,31%
BTKD 2006	20 000	400 000	410 685	0,89%
CIL 2005/1	2 500	100 000	103 989	0,22%
CIL 2007/1	5 000	200 000	204 872	0,44%
CIL 2007/2	3 000	120 000	122 205	0,26%
CIL 2008/1	7 000	420 000	438 310	0,95%
CIL 2009/1	4 000	320 000	333 347	0,72%
CIL 2009/2	5 000	400 000	413 619	0,89%
CIL 2009/3	3 000	240 000	244 225	0,53%
CIL 2010/1	7 500	750 000	778 997	1,68%
CIL 2010/2	4 000	400 000	411 310	0,89%
CIL 2011/1 TF	4 000	400 000	406 558	0,88%
CIL 2011/1 TV	9 000	900 000	914 219	1,97%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 289	0,43%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	402 368	0,87%

HANNIBAL LEASE	2 000	80 000	80 603	0,17%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	120 000	120 136	0,26%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	120 000	120 136	0,26%
PANOBOIS 2007	2 000	160 000	161 864	0,35%
SIHM 2008	2 000	200 000	208 192	0,45%
STB 2008/2	3 000	262 500	267 474	0,58%
TL 2007/1	10 000	400 000	410 599	0,89%
TL 2008/1	3 600	144 000	144 020	0,31%
TL 2008/2	3 000	180 000	185 539	0,40%
TL 2008/3	3 000	180 000	183 975	0,40%
TL 2009/2	8 000	640 000	646 739	1,40%
TL 2010/2	6 000	600 000	615 975	1,33%
TL 2011/1 F	7 000	700 000	701 848	1,52%
TL SUB 2010 TV	4 000	400 000	406 060	0,88%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	400 000	420 559	0,91%
TL SUBORDONNE 2009	3 400	272 000	281 398	0,61%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 425 000	1 488 772	3,21%
UNIFACTOR 2008	4 000	160 000	162 478	0,35%
Total Obligations de sociétés		21 335 116	21 846 323	47,16%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 03-2012-6%	3 886	3 984 359	3 993 246	8,62%
BTA 07-2017-6,75%	900	892 880	940 415	2,03%
BTA 03-2019-5,5%	2 900	2 949 700	2 981 873	6,44%
BTA 05-2022-6,9%	25	27 000	26 965	0,06%
BTA 08-2022-5,6%	1 523	1 453 491	1 525 401	3,29%
Total Bons de trésor		9 307 430	9 467 900	20,44%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC OCT 2016	2 640	1 477 407	1 804 058	3,90%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 477 407	1 804 058	3,90%
Total obligations et valeurs assimilées		32 119 953	33 118 281	71,50%
Titres des OPCVM				
SICAV AXIS TRESORERIE	3 021	324 864	319 012	0,69%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	6 109	637 731	625 995	1,35%
Total OPCVM		962 595	945 007	2,04%
Total		33 082 548	34 063 288	73,54%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2011 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
BTKD au 13/07/2011	1 000 000	988 717	998 646	2,16%
BTKD au 11/08/2011	1 000 000	989 831	995 367	2,15%
BTKD au 22/08/2011	1 000 000	989 753	994 079	2,15%
Total émetteur BTKD	3 000 000	2 968 301	2 988 092	6,46%
Total Certificats de dépôt	3 000 000	2 968 301	2 988 092	6,46%
<u>Billets de trésorerie</u>				
<u>Billets de trésorerie précomptés</u>				
TUNISIE FACTORING au 03/08/2011	2 500 000	2 479 599	2 490 382	5,38%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	2 500 000	2 479 599	2 490 382	5,38%
Total billets de trésorerie	2 500 000	2 479 599	2 490 382	5,38%
<u>Bon de trésor à court terme</u>				
BTC 26 semaines 01/11/2011	500 000	488 588	491 502	1,06%
BTC 52 semaines 27/03/2012	500 000	476 854	481 723	1,04%
Total bons de trésor à court terme	1 000 000	965 442	973 225	2,10%
Total		6 413 342	6 451 699	13,94%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2011 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	3 058 929	5 080 500	3 280 713
Compte à terme Amen bank Pasteur	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Liquidation émissions/rachats	914 128	<61 400>	130 639
Amen Bank Pasteur	168 679	224 192	85 379
Amen Bank Med V	134 963	23 269	433 777
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	23 895	54 315	90 541
Vente titre à encaisser	8	-	-
Coupon à recevoir	<40>	-	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<4 779>	<10 863>	<18 108>
	<u>5 795 783</u>	<u>6 810 013</u>	<u>5 502 941</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2011 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2011.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2011

Montant	44 221 845
Nombre de titres	436 657
Nombre d'actionnaires	201

Souscriptions réalisées

Montant	26 254 278
Nombre de titres	259 241
Nombre d'actionnaires entrants	26

Rachats effectués

Montant	25 091 658
Nombre de titres	247 761
Nombre d'actionnaires sortants	22

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	23 916
Plus ou moins-value réalisée	7 644
Régularisations des sommes non distribuables	4 489
Résultat antérieur incorporé au capital	299 (i)

Capital au 30 juin 2011

Montant	45 420 813
Nombre de titres	448 137
Nombre d'actionnaires	205

(i) L'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2011 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2011 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Dividende UNIVERS OBLIGATION SICAV	23 886	24 025
Dividende SICAV AXIS TRESORE	9 973	11 574
	<u>33 859</u>	<u>35 599</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2011 au</u> <u>30/06/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2010 au</u> <u>30/06/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur obligations	251 060	199 990	821 701
Intérêts sur BTA	123 350	170 409	591 111
Intérêts sur BTZC	23 752	22 285	90 036
	<u>398 162</u>	<u>392 684</u>	<u>1 502 848</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2011 au</u> <u>30/06/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2010 au</u> <u>30/06/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur billets	30 600	35 844	145 226
Intérêts sur certificats	30 009	11 389	48 573
Intérêts sur dépôt à vue	19 756	31 498	127 398
Intérêts sur BTC	7 305	3 505	13 866
	<u>87 670</u>	<u>82 236</u>	<u>335 063</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2011 à 113 347 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire,

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2011 au</u> <u>30/06/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2010 au</u> <u>30/06/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	11 335	10 970	41 983
TCL	1 283	1 298	4 964
Autres Retenues	210	-	-
	<u>12 828</u>	<u>12 268</u>	<u>46 947</u>

Maxula Placement SICAV
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 4.127.186, un actif net de D : 4.117.895 et un bénéfice de la période de D : 29.484.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « BNA » représentent à la clôture de la période 12,13% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 26 Juillet 2011

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	<i>Note</i>	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	2 393 660	1 145 335	2 316 359
Obligations et valeurs assimilées		2 206 363	1 014 311	2 206 464
Tires des Organismes de Placement Collectif		187 297	131 024	109 895
Placements monétaires et disponibilités		1 322 589	1 569 294	949 775
Placements monétaires	5	1 322 710	1 569 252	949 600
Disponibilités		(121)	42	175
Créances d'exploitation		410 937	36	36 453
TOTAL ACTIF		4 127 186	2 714 665	3 302 587
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	8 946	5 895	6 354
Autres créditeurs divers	9	345	276	102 584
TOTAL PASSIF		9 291	6 171	108 938
ACTIF NET				
Capital	12	4 047 329	2 674 678	3 108 966
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		76	-	-
Sommes distribuables de la période		70 490	33 816	84 683
ACTIF NET		4 117 895	2 708 494	3 193 649
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 127 186	2 714 665	3 302 587

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Période du 28/12/2009 au 30/06/2010	Période du 01/04 au 30/06/2011
Revenus du portefeuille-titres	6	31 181	55 021	12 286	14 604	0
Revenus des obligations et valeurs assimilées		24 723	48 563	8 734	11 052	0
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		6 458	6 458	3 552	3 552	0
Revenus des placements monétaires	7	14 654	26 844	12 092	20 739	0
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		45 835	81 865	24 378	35 343	0
Charges de gestion des placements	10	(8 947)	(16 764)	(5 895)	(8 138)	0
REVENU NET DES PLACEMENTS		36 888	65 101	18 483	27 205	0
Autres charges	11	(1 180)	(2 181)	(737)	(1 021)	0
RESULTAT D'EXPLOITATION		35 708	62 920	17 746	26 184	0
Régularisation du résultat d'exploitation		2 652	7 570	2 729	7 632	2 652
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		38 360	70 490	20 475	33 816	2 652
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 652)	(7 570)	(2 729)	(7 632)	(2 652)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(5 616)	(6 360)	(2 786)	(2 521)	(744)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(608)	(249)	141	141	359
Frais de négociation de titres		-	(4)	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		29 484	56 307	15 101	23 804	-385

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2011</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2010</i>	<i>Période du 28/12/2009 au 30/06/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	29 484	56 307	15 101	23 804	66 174
Résultat d'exploitation	35 708	62 920	17 746	26 184	69 201
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(5 616)	(6 360)	(2 786)	(2 521)	(1 133)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	(608)	(249)	141	141	(1 894)
Frais de négociation de titres	-	(4)	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(93 334)	(93 334)	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	13 533	961 273	527 583	1 684 690	2 127 475
Souscriptions					
- Capital	3 153 934	6 670 207	6 002 600	8 983 500	18 447 800
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 576)	(3 936)	1 588	1 604	(3 985)
- Régularisation des sommes distribuables	81 458	193 381	50 821	64 079	257 905
Rachats					
- Capital	(3 125 554)	(5 723 887)	(5 478 800)	(7 307 500)	(16 336 600)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 353	2 592	(534)	(546)	4 778
- Régularisation des sommes distribuables	(95 082)	(177 084)	(48 092)	(56 447)	(242 423)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(50 317)	924 246	542 684	1 708 494	2 193 649
ACTIF NET					
En début de période	4 168 212	3 193 649	2 165 810	1 000 000	1 000 000
En fin de période	4 117 895	4 117 895	2 708 494	2 708 494	3 193 649
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	40 298	31 112	21 522	10 000	10 000
En fin de période	40 582	40 582	26 760	26 760	31 112
VALEUR LIQUIDATIVE	101,471	101,471	101,214	101,214	102,650
TAUX DE RENDEMENT	0,71%	1,48%	0,58%	1,21%	2,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**ARRETES AU 30 JUIN 2011****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2011, à D : 2.393.660, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		2 178 845	2 206 363	53,58%
<u>Obligations</u>				
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	121 157	2,94%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	186 660	188 822	4,59%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	160 000	161 685	3,93%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	140 000	140 353	3,41%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	120 179	2,92%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	100 000	102 592	2,49%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	50 389	1,22%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	251 947	6,12%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	100 000	103 630	2,52%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	200 000	207 877	5,05%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	100 000	101 948	2,48%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	120 000	122 431	2,97%
<u>Bons du trésor assimilables</u>				
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	96 440	2,34%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 672	0,14%

BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	431 241	10,47%
Titres des Organismes de Placement Collectif		191 272	187 297	4,55%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 831	191 272	187 297	4,55%
Total		2 370 117	2 393 660	58,13%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2011 à D : 1.322.710 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2011</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		821 046	823 111	19,99%
Banque Nationale Agricole		821 046	823 111	19,99%
Certificat de dépôt	500 000	499 555	499 599	12,13%
BNA au 09/07/2011 à 4,01% pour 10 jours	500 000	499 555	499 599	12,13%
Total général		1 320 601	1 322 710	32,12%

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 31.181 pour la période allant du 01.04.2011 au 30.06.2011 contre D : 12.286 à l'issue de la période close le 30.06.2010 , et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2011	Trimestre 2 2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	17 697	8 701
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	7 026	33
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des titres OPCVM</i>		
-		
- Dividendes	6 458	3 552
TOTAL	31 181	12 286

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2011 au 30.06.2011 à D : 14.654 contre D : 12.092 à l'issue de la période close le 30.06.2010, et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2011	Trimestre 2 2010
Intérêts des dépôts à vue	6 419	8 201
Intérêts des certificats de dépôt	3 427	3 891
Intérêts des billets de trésorerie	4 808	-
TOTAL	14 654	12 092

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2011 à D : 8.946 contre D : 5.895 au 30.06.2010 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Maxula Bourse	5 997	3 952
Banque Nationale Agricole	2 949	1 943
Total	<u>8 946</u>	<u>5 895</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2011 à D : 345 contre D : 276 au 30.06.2010 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Redevance du CMF	315	249
TCL	30	27
Total	<u>345</u>	<u>276</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2011 au 30.06.2011 à D : 8.947 contre D : 5.895 à l'issue de la période close le 30.06.2010, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Commission de gestion	5 998	3 952
Commission de dépôt et de distribution	2 949	1 943
Total	<u>8 947</u>	<u>5 895</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.04.2011 au 30.06.2011 à D : 1.180 contre D : 737 à l'issue de la période close le 30.06.2010, et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Redevance du CMF	1 000	659
TCL	111	60
Autres	69	18
Total	<u>1 180</u>	<u>737</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2011, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2010

Montant	3 108 966
Nombre de titres	31 112
Nombre d'actionnaires	426

Souscriptions réalisées

Montant	6 670 207
Nombre de titres émis	66 750
Nombre d'actionnaires nouveaux	193

Rachats effectués

Montant	(5 723 887)
Nombre de titres rachetés	(57 280)
Nombre d'actionnaires sortants	(306)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(6 360)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(249)

Régularisation des sommes non distribuables	(1 344)
Frais de négociation de titres	(4)
<u>Capital au 30-06-2011</u>	
Montant	4 047 329
Nombre de titres	40 582
Nombre d'actionnaires	313